

**Faculté de droit et de criminologie**

# **Hooliganisme et contrôle social : l'analyse d'un changement de paradigme à partir du cas des stades de football**

Auteur : DELMOTTE Maxime

Promoteur: FRANCIS Vincent

Année académique 2025-2026

Intitulé complet de la formation : Master [120] en criminologie, à finalité spécialisée:  
criminologie de l'intervention

## **Plagiat et erreur méthodologique grave**

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 107 à 114 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation\*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

\* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

## **Engagement d'intégrité – Travaux écrits et mémoires d'étudiant.e.s**

Je reconnais avoir pris connaissance des règles d'or de l'honnêteté intellectuelle ainsi que des Lignes directrices sur l'usage responsable des outils d'intelligence artificielle de l'UCLouvain (disponibles sur le site [www.uclouvain.be/drt](http://www.uclouvain.be/drt) - page "règlements") et je m'engage à respecter les valeurs d'intégrité et d'honnêteté qui fondent les règles et recommandations adoptées au sein de la communauté universitaire.

En particulier :

### **Engagement sur l'authenticité de mon mémoire/travail écrit**

- *Je déclare sur l'honneur que j'ai préparé et rédigé moi-même ce mémoire/travail écrit.*

### **Reconnaissance du plagiat comme faute**

- Je suis conscient·e que le plagiat consiste à réutiliser d'autres documents et sources, même partiellement, sans mentionner le nom de l'auteur ni/ou de la source. Reproduire littéralement des passages d'un autre document, éventuellement traduits, sans les placer entre guillemets, même si l'auteur et la source de cette œuvre sont mentionnés, constitue également un plagiat.
- *Je reconnais que le plagiat constitue une faute grave qui entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du Règlement général des études et des examens (RGEE).*
- *Je m'engage à ce que mon mémoire/travail ne constitue pas une reprise, même partielle, d'un autre document publié ou non, attribué à une personne ou anonyme.*

### **Engagement à citer mes sources**

- *Je m'engage à attribuer à leur(s) auteur(s) toutes les idées, informations, données sur lesquelles je m'appuie. Je m'engage à référencer tous les emprunts intégrés au mémoire/travail (sous la forme de phrases, graphes, cartes, schémas, tableaux, etc.). Les références (par exemple, en note de bas de page) sont conformes aux exigences académiques et scientifiques (telles que présentées dans les cours de méthodologie, les séances de formation liées au Séminaire d'accompagnement des mémoires en Master et les guides de citation).*

### **Engagement quant à l'usage d'outils d'intelligence artificielle (IA) générative**

- Je m'engage à utiliser les outils d'IA générative, en particulier les générateurs de textes, de manière responsable, comme complément de mon apprentissage et sans chercher à contourner les exigences académiques.
- Je m'engage à respecter les Lignes directrices relatives à l'usage responsable de l'IA générative. Elles m'obligent notamment à référencer adéquatement les outils d'IA lorsque je reprends de manière littérale les contenus qu'ils ont générés. En revanche, certains usages de ces outils, par exemple comme assistant linguistique (pour corriger l'orthographe, la syntaxe ou le style), ne doivent pas être mentionnés.
- Je suis conscient·e que les contenus générés par ces outils d'IA ne reflètent pas nécessairement les faits/sources et je m'engage donc à toujours vérifier l'exactitude de ces contenus dans une démarche scientifique.
- Je m'engage à respecter toutes les consignes spécifiques pour le travail/mémoire, ainsi que les exigences de transparence et de documentation du processus ayant abouti au travail/mémoire, notamment en sauvegardant les conversations avec ces outils d'IA.
- Je m'engage à fournir, sur demande, des explications sur la manière dont j'ai utilisé ces outils.
- Je reconnais que le non-respect de ces exigences et de l'intégrité académique peut constituer un abus et être considéré comme une irrégularité au titre des articles 107 et suivants du RGEE et entraîner des sanctions telles que prévues aux articles 111 et suivants du RGEE.

## **Remerciements**

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur VINCENT FRANCIS pour sa disponibilité, son accompagnement et ses précieux conseils tout au long de la réalisation de ce mémoire. Ses remarques m'ont permis d'affiner ma réflexion ainsi que de mieux structurer mon travail.

Je souhaite également remercier les personnes rencontrées dans le cadre de mon stage à la Cellule Foot de la Police de Charleroi. Ceux-ci m'ont permis de découvrir plus concrètement ce sujet et d'en mesurer tout l'intérêt. Cette immersion m'a permis de nourrir ma réflexion et m'a aidé à mieux comprendre les enjeux pratiques liés à la gestion de la sécurité, au-delà de l'approche strictement théorique.

Je remercie aussi ma famille pour son soutien, sa patience et sa présence tout au long de mon parcours. Leur confiance et leurs encouragements ont été importants dans les moments de doute.

Enfin, je souhaite adresser une pensée particulière à mon Erasmus à Oslo, qui a occupé une place très importante dans cette période de ma vie. Cette expérience m'a permis de rencontrer des personnes incroyables, présentes au quotidien avec qui j'ai partagé bien plus qu'un simple séjour à l'étranger. Leur amitié, leur soutien et les moments vécus ensemble ont profondément marqué cette année et ont contribué, d'une manière plus personnelle, à donner du sens à cette période.

À toutes ces personnes, merci sincèrement.

# Table des matières

|                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Remerciements .....</b>                                                                     | <b>3</b>  |
| <b>Introduction.....</b>                                                                       | <b>6</b>  |
| <b>I. Le hooliganisme : émergence d'un phénomène et construction d'un problème public.....</b> | <b>10</b> |
| 1. Origines et développement des violences liées au football .....                             | 10        |
| 1.1 Des violences de foule à la violence supportériste .....                                   | 10        |
| 1.2 La transformation du football.....                                                         | 11        |
| 1.3 Jeunes supporters et autonomisation des affrontements.....                                 | 13        |
| 1.4 Dynamique transnationale liée aux transformations du football .....                        | 14        |
| 1.5 De l'émergence historique à la construction d'un problème public.....                      | 15        |
| 2. L'organisation des groupes de supporters .....                                              | 16        |
| 2.1. Du supporter violent au groupe structuré .....                                            | 16        |
| 2.2. Identité collective et rivalité .....                                                     | 18        |
| 2.3. Masculinité et performance identitaire.....                                               | 19        |
| 2.4. Entre invisibilisation des femmes et distinction entre ultras et hooligans .....          | 20        |
| 3. La construction du hooligan comme figure du désordre .....                                  | 21        |
| 3.1. Du phénomène social au problème public .....                                              | 21        |
| 3.2. Le rôle des médias dans la construction du hooliganisme.....                              | 22        |
| 3.3. Panique morale et stigmatisation.....                                                     | 23        |
| 3.4. Les effets de cette construction .....                                                    | 24        |
| 4. La politisation du phénomène : le tournant des années 1980 (Heysel,...) .....               | 24        |
| 4.1. De la figure du désordre au problème politique.....                                       | 25        |
| 4.2. Le Heysel comme véritable tournant.....                                                   | 26        |
| 4.3. Réponses politiques et sécurisation du football .....                                     | 27        |
| 4.4. Européanisation de la lutte contre le hooliganisme et le contrôle préventif .....         | 28        |
| 4.5. Tensions et changement de paradigme .....                                                 | 29        |
| <b>II. Le contrôle social : cadre théorique et modèle disciplinaire classique .....</b>        | <b>30</b> |
| 1. Le contrôle social comme cadre d'analyse .....                                              | 30        |
| 2. Le modèle disciplinaire.....                                                                | 31        |
| 3. Le stade comme espace disciplinaire : portée et limites.....                                | 33        |
| 4. Biopolitique, gouvernementalité et sécurité .....                                           | 34        |
| <b>III. Les transformations contemporaines du contrôle social.....</b>                         | <b>36</b> |
| 1. L'essoufflement relatif du modèle disciplinaire.....                                        | 36        |
| 1.1 Décentrement du modèle disciplinaire .....                                                 | 36        |
| 1.2 La persistance des logiques disciplinaires dans le stade contemporain .....                | 38        |
| 2. La montée d'une rationalité actuarielle.....                                                | 39        |
| 2.1 Du jugement individuel à la gestion des groupes à risque.....                              | 39        |
| 2.2 Nuancer le risque.....                                                                     | 41        |
| 3. Anticiper plutôt que réagir .....                                                           | 42        |
| 3.1 Du contrôle réactif à l'intervention prédictive .....                                      | 42        |
| 3.3 Anticiper le hooliganisme .....                                                            | 44        |
| 4. La pluralisation du contrôle social.....                                                    | 45        |
| 4.1 Sécurité produite par une pluralité d'acteurs .....                                        | 45        |
| 4.2 La coproduction de la sécurité dans les stades .....                                       | 46        |
| <b>IV. Le contrôle social dans le stade.....</b>                                               | <b>48</b> |
| 1. Organiser et filtrer l'espace du stade.....                                                 | 48        |

|                            |                                                               |           |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------|
| 1.1.                       | Mettre en ordre la foule .....                                | 48        |
| 1.2.                       | Du billet au supporter identifiable.....                      | 50        |
| 2.                         | La gestion anticipée des publics et situations à risque ..... | 52        |
| 2.1.                       | Adapter le dispositif au risque du match .....                | 53        |
| 2.2.                       | Repérer et suivre les groupes .....                           | 54        |
| 2.3.                       | Agir avant l'incident .....                                   | 55        |
| 3.                         | Une sécurité coproduite autour du stade.....                  | 57        |
| 3.1.                       | De la police au réseau d'acteurs.....                         | 57        |
| 3.2.                       | Une coordination nécessaire mais fragile.....                 | 59        |
| <b>Conclusion .....</b>    |                                                               | <b>62</b> |
| <b>Bibliographie .....</b> |                                                               | <b>66</b> |

## **Introduction**

Le football occupe une place particulière dans les sociétés contemporaines. Il ne se limite pas à un simple spectacle sportif. Il constitue un espace d'identification collective dans lequel des publics se rassemblent autour d'un club, d'une histoire et d'un sentiment d'appartenance.

Le stade n'est donc pas seulement le lieu où se déroule un match.

Dans ce contexte, les supporters ne peuvent pas être réduits à de simples spectateurs. Ils participent directement à l'ambiance du stade et à l'identité des clubs de par leurs chants, leurs déplacements et leur présence en tribune. Cette place centrale du public fait partie de la force du football. Cependant, elle explique aussi pourquoi certaines formes de supportérisme ont pu être associées à des tensions plus importantes. Parmi celles-ci, le hooliganisme occupe une position particulière car il est progressivement devenu l'une des figures les plus visibles de la violence liée au football.

Réduire le hooliganisme à une simple délinquance de supporters serait toutefois insuffisant. Les recherches consacrées à ce phénomène montrent qu'il s'inscrit dans une histoire plus longue du football et de ses publics. Les violences liées au football n'apparaissent pas brusquement à la fin du XXe siècle. Le hooliganisme ne peut donc pas être pensé comme un phénomène totalement extérieur au monde du football.

Cette première précision est importante. Elle permet d'éviter une lecture trop simple du phénomène car le hooliganisme ne relève pas uniquement d'individus violents ou irrationnels. Le comprendre suppose par conséquent de s'intéresser à la manière dont certains groupes se structurent, se distinguent et donnent un sens à leurs pratiques. Mais cela suppose également d'analyser la manière dont ces groupes sont perçus de l'extérieur.

Il faut par ailleurs préciser que le hooliganisme n'est pas seulement un phénomène social. Il est aussi une construction publique. Sa visibilité tient en grande partie à la manière dont il a été médiatisé et progressivement transformé en problème politique.

À travers les discours médiatiques et institutionnels, le hooligan devient peu à peu une figure du désordre. Il n'est plus uniquement présenté comme un supporter violent mais comme une menace pour l'ordre public.

Le tournant des années 1980 constitue un moment décisif. Les drames qui marquent cette période et en particulier celui du Heysel en 1985, modifient profondément la manière de penser la sécurité dans les stades. À partir de ces événements, les violences liées au football ne sont plus seulement perçues comme des débordements ponctuels. Elles deviennent un enjeu d'ordre public qui appelle des réponses durables. Le hooliganisme ne renvoie alors plus seulement à une violence à sanctionner après coup. Il devient un risque à anticiper.

C'est précisément ce déplacement qui constitue le point de départ de ce mémoire. La gestion du hooliganisme semble révéler une transformation plus profonde des formes contemporaines du contrôle social. Dans une lecture plus classique, le contrôle peut être pensé à partir de la surveillance directe, de l'encadrement des comportements et de la sanction. Cette logique reste bien présente dans les stades. Les supporters y sont répartis dans l'espace et rendus visibles par différents dispositifs. Le stade conserve donc une dimension disciplinaire puisqu'il organise les corps et encadre les conduites.

Toutefois, cette grille de lecture ne suffit plus entièrement. Les dispositifs contemporains de gestion du hooliganisme ne se limitent plus à surveiller une foule déjà présente ou à sanctionner des violences déjà commises. Ils cherchent de plus en plus à intervenir avant que le désordre ne se produise. Les supporters, les matchs et même les déplacements sont évalués à partir du risque qu'ils sont supposés représenter. Le problème n'est donc plus seulement de savoir qui a commis une infraction. Il faut aussi déterminer qui pourrait être susceptible d'en produire dans un contexte donné.

La problématique de ce mémoire naît donc d'un déplacement du regard. Il ne s'agit pas seulement de comprendre comment les autorités luttent contre le hooliganisme, ni d'évaluer l'efficacité des dispositifs mis en place dans les stades. L'enjeu est plutôt d'analyser ce que cette gestion révèle des transformations contemporaines du contrôle social.

La gestion du hooliganisme ne repose plus seulement sur une réaction aux violences. Elle s'organise désormais autour d'un travail en amont consistant à repérer les situations sensibles et à encadrer la présence des supporters avant même le début du match. Le stade devient ainsi un lieu particulièrement révélateur de cette transformation. Cette évolution concerne également les acteurs de la sécurité. L'ordre autour du match n'est plus uniquement assuré par la police ou par l'État mais par une coordination plus large entre différents intervenants.

Cependant, il serait naïf de nier la réalité de certaines violences ou la nécessité d'assurer la sécurité des spectateurs. Certains matchs présentent effectivement des risques spécifiques et la protection du public constitue un objectif légitime. Mais il serait tout aussi problématique de considérer les dispositifs sécuritaires comme de simples réponses techniques et neutres. Ces dispositifs transforment la manière dont les supporters sont perçus. Ils peuvent conduire à traiter certains publics comme des menaces potentielles avant même qu'un acte soit commis.

L'enjeu de ce mémoire se situe précisément dans cette tension. Le football permet ici d'observer concrètement le passage d'un contrôle principalement réactif vers un contrôle orienté davantage vers l'anticipation.

La question de recherche qui guidera ce mémoire est donc la suivante : Comment la gestion du hooliganisme dans les stades de football témoigne-t-elle d'un changement de paradigme dans les formes contemporaines du contrôle social ?

Pour répondre à cette question, ce mémoire repose sur une analyse théorique et bibliographique. Il ne s'agit pas d'étudier un stade précis mais de partir de la littérature existante pour comprendre ce que la gestion du hooliganisme permet de révéler.

L'intérêt de cette démarche est de croiser l'histoire du phénomène avec les transformations plus récentes de la sécurité dans les stades.

La première partie reviendra sur l'émergence historique du hooliganisme. Elle montrera que celui-ci ne constitue pas un phénomène soudain mais qu'il s'inscrit dans les transformations du football et du supportérisme. Elle analysera également la manière dont le hooliganisme a été construit comme une figure du désordre avant de devenir un problème politique à partir des années 1980.

La seconde portera sur les mutations du contrôle social. Elle partira du modèle disciplinaire pour en montrer les apports mais aussi les limites face aux formes contemporaines de gestion du risque. Cela permettra ainsi de construire le cadre théorique nécessaire à l'analyse du stade.

La dernière partie reviendra plus concrètement au stade comme lieu concret d'observation. Elle montrera que les transformations du contrôle social ne restent pas seulement théoriques. Le stade permet ainsi de voir comment la gestion du hooliganisme se déplace vers une organisation plus anticipée des publics et des situations jugées sensibles. Il sera donc envisagé comme un espace révélateur des nouvelles manières de produire la sécurité mais aussi des tensions que ces dispositifs peuvent susciter.

Ce mémoire cherchera alors à montrer que la gestion du hooliganisme dépasse la seule question de la violence sportive. Elle révèle une manière plus contemporaine de penser le contrôle, dans laquelle l'enjeu n'est plus seulement de réagir au désordre, mais de l'anticiper. Le stade sera donc envisagé comme un lieu où ces transformations deviennent concrètes. Il permet d'observer comment la sécurité s'organise autour des supporters, tout en montrant les tensions que cette organisation peut produire.

## **I. Le hooliganisme : émergence d'un phénomène et construction d'un problème public**

### **1. Origines et développement des violences liées au football**

Cette première partie revient sur l'apparition et l'évolution des violences liées au football. Elle montre que le hooliganisme n'est pas apparu d'un seul coup mais qu'il s'est progressivement construit avec la transformation du football et du supportérisme. L'objectif est de comprendre comment ces violences sont devenues plus organisées, plus visibles avant d'être progressivement considérées comme un problème public.

#### **1.1 Des violences de foule à la violence supportériste**

Les violences liées au football ne constituent pas un phénomène apparu soudainement à la fin du XXe siècle. Les violences de supporters ne sont pas nouvelles et s'inscrivent dans une histoire plus longue des désordres liés aux compétitions sportives (Bodin, Robène et Héas, 2005). Depuis longtemps, les rencontres sportives peuvent provoquer des tensions collectives et des débordements dans ou autour des lieux de compétition.

Bien avant que le terme de hooliganisme ne s'impose dans l'espace médiatique et politique, on observait déjà des envahissements de terrain, des bagarres ou d'autres incidents autour de certaines rencontres (Bodin, Robène et Héas, 2005). On observe donc une certaine continuité entre ces formes anciennes de violence et celles, plus contemporaines, qui se manifestent dans le football.

Cette continuité historique est importante car elle évite de présenter le hooliganisme comme une anomalie apparue de nulle part. Elle montre au contraire, que la violence fait depuis longtemps partie des tensions possibles du spectacle sportif. Pour autant, celle-ci ne doit pas faire oublier qu'une transformation plus profonde s'opère progressivement dans la manière dont ces violences se manifestent (Dunning et al., 2014).

C'est précisément ce que met en avant Ramón Spaaij (2007) lorsqu'il distingue les violences anciennes, souvent ponctuelles et directement liées au déroulement du jeu, des formes modernes de violence supportériste qui se développent progressivement au cours du XXe siècle (Spaaij, 2007). Le hooliganisme contemporain ne désigne plus simplement des débordements occasionnels de spectateurs emportés par l'émotion du match. Il renvoie plutôt à l'émergence de groupes de supporters organisés, impliqués dans des affrontements dirigés principalement contre d'autres groupes ou contre la police.

Il souligne également que l'expression *football hooliganism* est en partie une construction médiatique et politique, qui regroupe sous une même étiquette des comportements parfois très différents (Spaaij, 2007). Cette remarque invite à manier la notion avec prudence. Malgré cette imprécision, le terme reste utile pour désigner une évolution significative. La violence n'est plus seulement spontanée ni directement provoquée par le match, elle devient plus préparée, plus régulière et davantage structurée autour de rivalités collectives. Cette évolution est importante car elle la rend plus facilement saisissable comme objet d'intervention.

## **1.2 La transformation du football**

Pour comprendre cette évolution, il faut replacer le hooliganisme dans l'histoire de la transformation du football en spectacle populaire. À ses débuts, le football moderne est pensé avant tout comme une pratique morale et éducative (Hourcade, 2002). Le public n'y occupe pas encore une place centrale et les élites sportives se méfient souvent des spectateurs jugés trop bruyants, trop partisans et insuffisamment attachés à l'idéal du fair-play.

Progressivement, le football devient un spectacle de masse.

Les stades se remplissent, les foules se densifient et le public s'impose peu à peu comme un acteur à part entière du match. Les chants et l'attachement au club finissent même par être valorisés, jusqu'à faire du public une sorte de « douzième homme » (Hourcade, 2002).

Les tribunes cessent alors d'être un simple lieu de réception du spectacle, elles deviennent également un espace d'identification collective.

Patrick Mignon (2010) prolonge cette lecture en expliquant que le hooliganisme se développe surtout à partir des années 1960 sur la base d'un *supportérisme extrême*. Celui-ci caractérise une forme d'engagement dans laquelle le soutien à l'équipe devient presque une activité autonome (Mignon, 2010). Il ne s'agit pourtant pas d'une naissance ex nihilo. Des incidents existaient déjà auparavant, notamment en Angleterre avant la Première Guerre mondiale, en Écosse jusque dans les années 1930, mais aussi en Italie et en Argentine durant l'entre-deux-guerres (Mignon, 2010).

La violence n'est donc pas étrangère à l'histoire du football.

Toutefois, ces précédents ne suffisent pas à définir le hooliganisme contemporain, qui se distingue par un niveau d'organisation plus poussé, une identité collective plus affirmée et une place plus centrale donnée à l'affrontement. Le véritable tournant apparaît dans les années 1960, lorsque, en Angleterre et en Écosse, à la répartition sociale traditionnelle des spectateurs dans les tribunes s'ajoute progressivement un clivage générationnel. De jeunes supporters se regroupent derrière les buts, dans les *ends*, c'est-à-dire dans les secteurs les moins chers des stades (Mignon, 2010).

Le football devient alors un espace d'expression privilégié pour une jeunesse qui cherche à affirmer son autonomie et son appartenance collective. À cette période, les formes de supportérisme évoluent. Les supporters deviennent plus démonstratifs, soutiennent leur équipe de manière continue, cherchent à impressionner le camp adverse et font de la tribune un véritable lieu d'affirmation (Hourcade, 2002). Le match ne se limite donc plus à ce qui se passe sur la pelouse mais se prolonge petit à petit dans les gradins puis à l'extérieur du stade.

Ce déplacement est fondamental car il montre que les transformations du hooliganisme sont inséparables des transformations du football lui-même. À mesure que le public acquiert une place plus centrale dans le spectacle, les tribunes deviennent aussi des espaces plus intensément investis où se jouent des formes de compétition symbolique. C'est dans ce contexte que certains publics commencent à apparaître comme spécifiques et plus durablement identifiables.

### **1.3 Jeunes supporters et autonomisation des affrontements**

Les années 1960 sont marquées par la présence croissante de sous-cultures adolescentes plus radicales, qui transforment progressivement certains secteurs du stade en véritables territoires collectifs (Bodin, Robène et Héas, 2005). Ce point est essentiel car il montre que la tribune n'est pas seulement un lieu de présence ou d'expression du public. Elle devient aussi un espace d'appropriation et de mise en scène de soi.

Cette territorialisation des tribunes modifie profondément la signification du supportérisme. Le stade n'est plus seulement organisé autour du spectacle sportif mais aussi autour de groupes qui cherchent à défendre une réputation. Les politiques de séparation des supporters, pensées à l'origine comme des dispositifs de prévention, peuvent produire des effets ambivalents. En isolant les groupes rivaux dans des secteurs distincts, elles peuvent aussi renforcer la sacralisation de ces espaces et accentuer les logiques d'opposition entre groupes (Bodin, Robène et Héas, 2005).

Ce point montre qu'un dispositif présenté comme préventif peut aussi contribuer à fixer les frontières entre groupes et à renforcer certaines dynamiques d'opposition.

C'est dans ce contexte qu'émerge progressivement un nouveau type de violence.

Là où les anciens débordements étaient surtout liés à la frustration immédiate du match, apparaissent des affrontements plus planifiés, plus collectifs. Le hooliganisme ne se résume donc plus à un excès émotionnel propre au spectacle sportif. Il suppose des groupes relativement structurés, des logiques d'honneur ainsi qu'une certaine anticipation des confrontations. Cette mutation s'accompagne de l'importation, dans les stades, de sous-cultures juvéniles dotées de leurs propres codes vestimentaires, symboliques et parfois idéologiques (Bodin, Robène et Héas, 2005).

Le hooliganisme prend donc forme à l'intérieur même de l'univers du supportérisme et non complètement en dehors de celui-ci. Cette idée rejoint l'analyse invitant à ne pas réduire le hooliganisme à une simple déviance extérieure au football mais à le comprendre comme une forme historiquement située de supportérisme violent (Spaaij, 2007).

Cette précision permet de comprendre que les réponses mises en place plus tard ne viseront pas simplement des actes isolés mais des groupes et des comportements identifiés comme potentiellement menaçants au sein même du monde du football.

#### **1.4 Dynamique transnationale liée aux transformations du football**

Cependant, cette évolution ne doit pas être lue comme une histoire exclusivement anglaise.

Même si l'Angleterre des années 1960 joue un rôle central dans la visibilité publique du phénomène notamment en raison de la médiatisation croissante des rivalités entre *youth ends*.

Toutefois, le hooliganisme ne peut pas être réduit à une simple « maladie anglaise » (Spaaij, 2007). Des affrontements entre groupes de supporters existent également, sous des formes différentes, en Écosse, en Yougoslavie, en Catalogne ou encore en Italie. Cette perspective évite de présenter le hooliganisme comme un phénomène homogène qui se diffuserait mécaniquement depuis l'Angleterre vers le reste de l'Europe. Au contraire, les formes de violence supportériste varient selon les histoires nationales, les cultures locales de supportérisme et les configurations politiques propres à chaque pays (Spaaij, 2007).

L'Italie voit apparaître dès la fin des années 1960 ses propres formes de supportérisme extrême, notamment avec le regroupement des ultras dans les *curves* (Mignon, 2010). Le phénomène va ensuite prendre différentes formes dans plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne ou encore la Grèce. Cette diversité nous montre bien que l'histoire du hooliganisme ne peut pas être comprise à partir d'un seul modèle national.

L'histoire du hooliganisme est donc effectivement transnationale. Bien que ses expressions concrètes varient selon les pays et les cultures locales de supportérisme.

L'émergence du hooliganisme doit également être replacée dans les transformations internes du football moderne. La professionnalisation croissante des clubs, entre les années 1960 et 1980 selon les pays, tend à creuser une distance entre les dirigeants, les joueurs et les supporters (Hourcade, 2002).

Là où certains supporters pouvaient autrefois avoir le sentiment de participer plus directement à la vie du club, ils se trouvent progressivement renvoyés à une position plus extérieure, celle d'un public qui soutient mais qui décide peu.

Cette distance croissante peut nourrir un sentiment de dépossession. Celle-ci peut alimenter un besoin de visibilité et de reconnaissance chez certains groupes de supporters (Bodin, Robène et Héas, 2005).

Dans ce contexte, certains groupes de supporters cherchent de nouvelles façons d'exister dans le stade et autour du club. Le soutien à l'équipe ne se limite plus au match lui-même, il devient une activité à part entière. Le match entre joueurs se double alors d'un match entre supporters. Cette double dimension montre que le hooliganisme ne relève pas seulement de trajectoires locales isolées mais s'inscrit dans des évolutions plus larges du football moderne. Elle montre aussi que les réponses qui lui seront apportées tendront, elles aussi, à dépasser le cadre strictement local en s'appuyant de plus en plus sur des formes de circulation des modèles sécuritaires et d'échange d'informations (Bodin, Robène et Héas, 2005).

### **1.5 De l'émergence historique à la construction d'un problème public**

Le hooliganisme ne peut pas être réduit à une simple série de débordements individuels ni à une violence irrationnelle.

Il s'inscrit dans les transformations historiques et sociales du football, au point d'apparaître moins comme un phénomène extérieur que comme l'une de ses formes les plus extrêmes. Le hooliganisme se construit progressivement à l'intersection de plusieurs évolutions. La transformation du football en spectacle de masse, la structuration des groupes de supporters, la territorialisation des tribunes et la professionnalisation croissante des clubs (Bodin, Robène et Héas, 2005 ; Spaaij, 2007).

Cela nous permet déjà de comprendre pourquoi le phénomène a progressivement été saisi comme un problème public. À mesure que les affrontements se structurent, que les rivalités s'intensifient et que ces violences deviennent plus visibles, le hooliganisme cesse désormais d'apparaître comme un simple désordre de match. Il devient un enjeu social et sécuritaire.

Cette évolution signifie aussi que les groupes concernés deviennent de plus en plus lisibles et identifiables.

Sans encore revenir sur les drames des années 1980, on peut déjà dire que la période allant des années 1960 aux années 1980 est donc décisive. En effet, c'est à ce moment que les formes modernes de violence se structurent, se diffusent en Europe et que les hooligans commencent à s'imposer comme une figure du désordre. C'est aussi à ce moment que se mettent en place les conditions qui rendront possible, par la suite, un encadrement plus ciblé, plus préventif et plus sélectif des publics. L'histoire du hooliganisme ne correspond donc pas seulement à l'apparition d'une violence, elle marque déjà le début d'une transformation des manières de gérer les foules sportives.

## **2. L'organisation des groupes de supporters**

Après avoir replacé le hooliganisme dans l'histoire du football, il faut maintenant regarder comment ces violences se construisent au sein de groupes. Le hooliganisme ne repose pas seulement sur des actes individuels. Il prend aussi forme dans des dynamiques collectives, où l'appartenance au groupe occupe une place importante. Cette dimension permet de comprendre pourquoi certains groupes de supporters deviennent progressivement plus visibles et finissent par être considérés comme des publics "à risque".

### **2.1. Du supporter violent au groupe structuré**

Le hooliganisme ne peut pas être compris comme une simple addition de comportements individuels violents. Il repose au contraire sur des collectifs relativement structurés, dotés de codes, de frontières symboliques fortes et d'un fort sentiment d'appartenance. Ces groupes construisent leur identité dans une opposition constante entre le « nous » et les « autres », qu'il s'agisse des groupes rivaux ou des autorités, en particulier de la police (Spaaij, 2006). La violence n'apparaît donc pas comme un élément isolé ou accidentel mais comme une pratique qui prend sens dans la dynamique du groupe et dans les processus de différenciation collective.

Le hooliganisme ne se réduit toutefois pas à cette seule dimension conflictuelle. Ces groupes constituent aussi des espaces de sociabilité, de loyauté, où toutes les expériences partagées renforcent la cohésion interne. Il ne s'agit donc plus de se demander pourquoi certains supporters deviennent violents mais plutôt de comprendre comment des collectifs se forment et donnent à la violence une cohérence socio-symbolique.

La notion de *firm* s'inscrit précisément dans cette structuration collective. Les firms, qui se développent surtout dans l'univers britannique à partir des années 1970 et 1980, correspondent à des groupes organisés de supporters, souvent plus restreints que les groupes ultras et plus directement tournés vers l'affrontement avec les rivaux (GeKo, 2019). À la différence de formations ultras plus larges qui elles, prennent généralement une forme plus directement tournée vers des démonstrations de force face aux groupes rivaux.

Il parle à ce propos d'une sorte de "dream team" locale de la bagarre, composée de quelques dizaines de membres (GeKo, 2019). L'enjeu n'est pas de représenter l'ensemble des supporters du stade mais plutôt d'affirmer un style propre.

C'est précisément en acquérant cette identité que ces groupes peuvent ensuite être construits comme une figure emblématique du désordre, tant dans l'espace médiatique que politique.

La structuration des groupes hooligans ne renforce pas seulement leur cohésion interne. Elle les rend aussi plus visibles aux yeux des autorités. À mesure qu'ils s'organisent, ces groupes deviennent donc plus faciles à identifier. C'est précisément cette évolution qui annonce déjà le passage d'une lecture du supporter comme membre d'un collectif à celle d'un public progressivement défini comme "à risque".

## **2.2. Identité collective et rivalité**

Cette nécessité de distinguer les formes de supportérisme apparaît aussi dans les travaux consacrés aux ultras. Même si ces recherches ne portent pas toujours sur les hooligans au sens strict, elles permettent de mieux comprendre la manière dont se construisent les identités collectives dans les tribunes. Les communautés de supporters se construisent autour de significations partagées, de pratiques communes et d'une distinction vis-à-vis des autres publics du stade (Budka, 2013). L'identité du groupe ne repose donc pas seulement sur le fait de soutenir une équipe mais aussi sur une manière particulière d'occuper la tribune.

La théorie de l'identité sociale est utile pour montrer que les groupes ultras prennent forme dans des relations intergroupes complexes, façonnées par des valeurs partagées, des rivalités et des histoires collectives (Bernache-Assollant, 2010).

L'appartenance ne se joue pas seulement dans les symboles mais également dans l'appropriation de lieux. Cela est bien illustré à propos du Block West des Ultras Rapid, où la tribune devient un support central de l'identité du groupe (Budka, 2013). Même si ces travaux portent avant tout sur les ultras, ils peuvent, avec prudence, éclairer certaines logiques propres aux firms.

Cette territorialité est indissociable de la rivalité avec d'autres groupes. L'identité hooligan se construit dans un rapport constant à "l'autre", en particulier au rival, dont il faut contester la place et la réputation. L'existence de règles informelles en constitue un indice important, il ne s'agit pas, du moins en principe, de s'en prendre à n'importe qui mais de se mesurer à un adversaire jugé digne.

La violence hooligan n'apparaît donc pas, du point de vue de ses acteurs, comme un chaos sans règles mais comme un univers codifié par des logiques d'honneur.

### **2.3. Masculinité et performance identitaire**

La question de la masculinité est ici incontournable.

Les formations hooligans valorisent une identité masculine dure, fondée sur le courage, la résistance à la peur, la force physique et la capacité à tenir face à l'adversaire (Spaaij, 2008). En fait, ce n'est pas tant l'absence de peur qui compte mais bien la capacité à la maîtriser et à agir malgré elle. La virilité se prouve dans l'acceptation du risque et dans la confrontation avec d'autres hommes. Les groupes constituent ainsi un espace privilégié de validation masculine. Ils permettent d'acquérir du prestige, de faire reconnaître sa propre valeur et de construire une image de soi.

Cette dimension est centrale car elle montre que la violence n'est pas seulement un moyen d'action, elle fonctionne comme un langage social à travers lequel se fabrique une certaine crédibilité virile.

Ben Jones (2024) prolonge cette analyse en remplaçant la culture hooligan dans le contexte britannique de la désindustrialisation. Certaines firms ne peuvent pas être comprises sans tenir compte des transformations des milieux populaires masculins à partir de la fin des années 1970 (Jones, 2024). Avec le déclin de certains repères ouvriers, les clubs de football et les sous-cultures qui les entourent deviennent des supports importants d'identité collective.

Dans cette perspective, la culture casual ne se réduit pas à une question de vêtements. Elle renvoie plus largement à une sous-culture où le style et la violence ritualisée participent à la construction d'une certaine masculinité valorisée (Jones, 2024). L'identité du groupe ne se joue alors pas seulement dans l'affrontement physique mais dans tous codes de présentation qui donnent sens à l'expérience hooligan.

## **2.4. Entre invisibilisation des femmes et distinction entre ultras et hooligans**

Cette centralité de la masculinité ne doit toutefois pas conduire à invisibiliser totalement la présence féminine dans ces univers.

Si le hooliganisme est largement pensé dans l'imaginaire collectif comme un phénomène exclusivement masculin, cette représentation repose en partie sur des stéréotypes et sur une définition trop restrictive du phénomène (Bodin, Robène et Héas, 2007).

Les auteurs rappellent que les femmes ne sont pas absentes du hooliganisme. Si leur présence a longtemps été niée, c'est en grande partie parce qu'on imagine encore difficilement la violence comme un comportement féminin. L'attention se porte surtout sur les formes de violence les plus visibles physiquement. Pourtant, certaines femmes participent bien aux noyaux durs de groupes supporters, prennent part à des actes hooligans ou jouent un rôle de soutien, d'encouragement, voire d'instigation. (Bodin, Robène et Héas, 2007)

Cela ne signifie pas que le hooliganisme cesse d'être un univers largement masculin mais cela oblige à nuancer l'idée d'un milieu exclusivement composé d'hommes.

Il faut enfin rappeler que tous les groupes ne se ressemblent pas et que les frontières entre ultras, hooligans et autres formes de supportérisme peuvent être poreuses. Les mouvements ultra et hooligan renvoient à deux modèles distincts d'agrégation juvénile liés au monde des tribunes (GeKo, 2019).

Les ultras disposent généralement d'une base plus large, d'un ancrage plus massif dans la tribune et accordent une place centrale à l'animation, aux tifos, aux déplacements et à la défense d'une mentalité collective. Les firms, en revanche, tendent à être plus resserrées, plus sélectives et plus centrées sur l'affrontement avec les rivaux (GeKo, 2019).

Cela ne signifie pas qu'il existe une séparation absolue entre ces univers. Ceux-ci obéissent à des logiques différentes. Il est important de les distinguer pour éviter les amalgames. De plus, la catégorie de hooligan recouvre des multiples réalités que les médias et les politiques avaient souvent tendance à simplifier.

### **3. La construction du hooligan comme figure du désordre**

La visibilité du hooliganisme ne tient pas seulement aux violences elles-mêmes mais aussi à la manière dont elles sont racontées et mises en scène dans l'espace public. Cette partie revient donc sur la construction du hooligan comme figure du désordre, notamment à travers le rôle des médias. Elle permet de comprendre comment un phénomène social complexe devient progressivement un problème public puis un objet de prise en charge sécuritaire.

#### **3.1. Du phénomène social au problème public**

Si les violences liées au football possèdent une certaine profondeur historique et s'incarnent dans des groupes de supporters structurés, elles ne deviennent pas pour autant immédiatement un problème public central. Leur visibilité sociale et politique tient aussi à un travail de désignation, de cadrage et de mise en récit.

C'est précisément pour cette raison que la notion de panique morale est utile. Certains groupes peuvent être construits publiquement comme des figures menaçantes pour l'ordre social, au-delà même de leurs pratiques réelles (Cohen, 2011). Une panique morale ne décrit donc pas seulement un phénomène, elle participe également à sa transformation en enjeu symbolique majeur. Elle repose sur des mécanismes de simplification et de stéréotypisation, par lesquels un groupe en vient à incarner une menace plus large pour la société.

Appliquée au football, cette grille de lecture montre que le « hooligan » n'est pas seulement un acteur social concret, mais aussi une figure publique construite. Il est nécessaire de dépasser les stéréotypes et les préjugés qui entourent le phénomène (Bodin, Robène et Héas, 2005). Dans l'imaginaire collectif, le hooligan a longtemps été représenté comme un jeune Anglais, marginal, alcoolisé, délinquant et particulièrement violent. Toutefois, la réalité du phénomène est plus complexe et ne se limite ni à l'Angleterre, ni à ce seul profil.

Ce décalage entre représentation et réalité sociale ne relève pas du hasard, cela s'explique en grande partie par le poids des interprétations médiatiques et par l'hypermédiatisation de certains épisodes.

Cette première transformation est importante. Elle montre que le hooliganisme devient un problème public non seulement en raison des violences qu'il suscite mais aussi parce qu'il prend peu à peu une forme plus identifiable. À partir du moment où le phénomène devient plus lisible, il peut aussi faire l'objet de réponses plus ciblées et plus sécuritaires.

### **3.2. Le rôle des médias dans la construction du hooliganisme**

Les travaux d'Anastassia Tsoukala (2003) éclairent particulièrement bien le rôle des médias dans la mise en forme du hooliganisme comme problème public. Elle montre que le hooliganisme est progressivement construit comme une menace sécuritaire qui dépasse les seuls incidents sportifs (Tsoukala, 2003). La presse ne se contente donc pas de rapporter des faits. Au contraire, elle sélectionne les épisodes jugés significatifs, désigne certains comportements comme dangereux et diffuse des catégories de perception qui opposent les acteurs menaçants au reste de la communauté.

Dans cette logique, le hooligan est souvent présenté comme un « autre » radical, extérieur à la société respectable. Cette représentation contribue à faire du hooliganisme un problème plus large que la simple violence dans les stades. La construction de la menace repose sur une amplification sociale de la déviance, plus certains épisodes sont médiatisés, plus le phénomène apparaît grave et justifiant une réponse sécuritaire renforcée (Tsoukala, 2003).

Le hooliganisme n'existe pas seulement à travers les faits qu'il recouvre mais aussi à travers les discours médiatiques, politiques et académiques qui le rendent plus ou moins visible selon les périodes (Giulianotti, 1994). Sa centralité publique n'a donc rien de naturel ni de linéaire. Elle dépend des catégories utilisées pour le décrire, des acteurs qui le commentent et des contextes dans lesquels il est mis en avant.

Certains événements jouent ici un rôle de fixation symbolique. Les drames du football, et en particulier celui du Heysel, ont contribué à figer durablement certaines représentations du hooliganisme.

Le discours médiatique autour du Heysel ne se limite pas exclusivement au récit d'un événement tragique, il participe aussi à produire une interprétation publique de la violence dans le football (Fornel, 1993). La médiatisation ne donne donc pas seulement de la visibilité au hooliganisme, elle tend aussi à imposer une lecture partielle et fortement émotionnelle du phénomène.

### **3.3. Panique morale et stigmatisation**

Cette mise en récit médiatique repose sur un double mouvement. En effet, elle homogénéise certaines réalités pourtant très diverses, tout en concentrant le désordre sur une figure unique, facilement identifiable et moralement condamnable.

On ne parle alors plus seulement de violences situées ou de groupes ancrés dans des contextes particuliers mais d'un type social globalisé : le hooligan.

Cette représentation s'inscrit pleinement dans une dynamique classique de panique morale.

Le hooligan devient une figure repoussoir, chargée d'incarner ce qui menace l'ordre et la respectabilité dans l'univers du football. Les paniques morales transforment certains groupes en *folk devils*, c'est-à-dire en figures symboliques du danger social (Cohen, 2011). Dans le cas du football, cette logique permet de comprendre pourquoi le hooligan est souvent présenté comme l'incarnation d'un désordre plus large.

Cette lecture doit toutefois être nuancée. La notion de panique morale ne doit pas être utilisée comme si toute réaction publique était automatiquement irrationnelle ou exagérée (Garland, 2008). Dans le cas du hooliganisme, il ne s'agit donc pas de nier l'existence de violences réelles, mais de comprendre comment ces violences sont sélectionnées, dramatisées et interprétées publiquement. L'intérêt du concept est précisément de montrer que le danger n'est jamais seulement donné par les faits, il est aussi construit par des discours, des images et des catégories de jugement.

En ce sens, la construction du danger ne repose pas uniquement sur des pratiques effectives mais aussi sur un travail symbolique qui rend certains publics plus facilement stigmatisables et par la suite puis plus facilement gouvernables.

Cette logique produit également un classement moral des publics du football. La figure du hooligan ne se construit pas seulement contre les supporters violents mais également en opposition à un modèle implicite du supporter acceptable. Les « bons » et les « mauvais » supporters ne sont donc pas distingués sur la seule base de leurs actes. Ils le sont à travers des attentes sociales, des représentations et des critères de respectabilité (Cohen, 2011).

### **3.4. Les effets de cette construction**

Cette construction symbolique n'est pas sans effets sur les acteurs eux-mêmes. La médiatisation du hooliganisme a pu nourrir, chez une partie des jeunes supporters, des formes d'intérêt, d'identification ou de fascination (Jones, 2024). La panique morale autour du hooliganisme, à partir des années 1970, a aussi contribué à rendre cet univers plus visible et parfois plus attirant pour certains jeunes hommes (Cohen, 2011 ; Jones, 2024). Il ne s'agit pas de dire que les médias créent mécaniquement la violence mais plutôt qu'ils participent à l'environnement symbolique dans lequel celle-ci prend sens, circule et se réinvente.

Cette transformation joue un rôle décisif. En devenant une figure évidente du désordre, le hooliganisme devient plus facilement mobilisable par les autorités comme étant un enjeu prioritaire de sécurité. Avant même d'être pleinement saisi par les politiques publiques, il est déjà reconfiguré comme un objet de gouvernement.

La construction médiatique du problème prépare ainsi sa politisation, elle rend possible un traitement plus ciblé, plus sécuritaire et plus préventif du phénomène. C'est précisément ce passage, du phénomène médiatisé au problème politique, qui permet de comprendre comment la gestion du hooliganisme s'inscrit dans une mutation plus large des formes contemporaines du contrôle social.

## **4. La politisation du phénomène : le tournant des années 1980 (Heysel,...)**

Le tournant des années 1980 marque un moment décisif dans la manière de penser les violences liées au football. À partir de plusieurs drames, le hooliganisme n'est plus seulement perçu comme un désordre médiatisé mais comme un enjeu d'ordre public appelant des réponses politiques durables. Cette partie montre comment cette politisation ouvre la voie à une sécurisation croissante du football et à des formes de contrôle plus préventives.

#### **4.1. De la figure du désordre au problème politique**

Si le hooliganisme a d'abord été construit comme une figure du désordre à travers les médias, cette construction symbolique a aussi eu des effets politiques. Peu à peu, les violences liées au football cessent d'être perçues comme de simples débordements de supporters pour devenir un véritable problème d'ordre public. Ce glissement commence avant 1985, notamment au Royaume-Uni dès les années 1970. Il s'accélère ensuite nettement au milieu des années 1980, lorsque plusieurs événements replacent durablement la sécurité des stades, la gestion des foules et la violence des supporters au centre des préoccupations politiques. (Giulianotti, 1994).

L'année 1985 concentre plusieurs épisodes marquants : les troubles de Luton, l'incendie de Bradford, les violences de Birmingham et surtout le drame du Heysel (Giulianotti, 1994). Ces événements n'ont pas tous la même nature. Ils participent toutefois à une même séquence historique, celle où le football apparaît comme un espace à haut risque nécessitant une refonte des dispositifs de sécurité.

Le Heysel n'est toutefois pas le seul drame à impacter cette requalification politique. La même année, l'incendie du stade de Bradford provoque cinquante-six morts. Cela est révélateur de la vétusté des infrastructures footballistiques ainsi que de l'insuffisance des normes de sécurité. À Birmingham, la mort d'un jeune spectateur dans un contexte de désordre rappelle également les risques liés aux mouvements de foule et à la mauvaise gestion des affrontements.

Quelques années plus tard, en 1989, la catastrophe de Hillsborough, qui ne constitue pas un drame hooligan au sens strict, met à son tour en lumière les effets d'une gestion policière défailante et de dispositifs pensés davantage dans une logique d'ordre que de sécurité. (Giulianotti, 1994).

Il est important de ne pas confondre ces drames, tout en montrant qu'ils appartiennent à une même histoire des crises du football britannique et européen (Steen, 2015). La politisation du hooliganisme ne repose pas sur un seul drame mais sur une accumulation de crises qui fragilisent les modes traditionnels de gestion du public footballistique.

Ce déplacement marque le moment où le désordre cesse d'être seulement perçu comme un problème moral ou médiatique pour devenir un objet durable d'intervention publique.

#### **4.2. Le Heysel comme véritable tournant**

Parmi ces événements, le drame du Heysel constitue le point de bascule le plus marquant.

Lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions opposant Liverpool à la Juventus, le 29 mai 1985, une charge de supporters anglais vers le bloc Z, occupé majoritairement par des supporters italiens, provoque un mouvement de panique. L'effondrement d'un mur entraîne la mort de trente-neuf personnes et fait plusieurs centaines de blessés.

Réduire cette catastrophe à un simple accès de violence hooligan serait toutefois trop simplificateur. Elle met au jour l'état matériel dégradé du stade ainsi que de graves défaillances dans l'organisation sécuritaire (Fornel, 1993).

Le Heysel révèle non seulement la violence de certains supporters mais aussi les limites profondes du maintien de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes sportives. La question de la gestion policière est ici centrale. Les forces de l'ordre ont été débordées et insuffisamment coordonnées au moment critique. Le dispositif de sécurité s'est révélé inadapté, aussi bien dans la séparation des publics que dans la capacité d'intervention rapide lorsque la situation s'est dégradée (Giulianotti, 1994 ; Steen, 2015).

En ce sens, le Heysel n'est pas seulement un drame provoqué par des supporters violents, il constitue aussi un échec majeur de la prévention, de l'organisation et de la gestion policière de la foule. C'est précisément cette combinaison entre violence, panique et défaut d'encadrement qui donne à l'événement une portée politique aussi forte.

Ce point est particulièrement important pour la suite car il fait déjà apparaître le stade non plus comme un simple décor du désordre mais comme un espace organisationnel et politique où se jouent des formes concrètes de gestion des publics. L'importance du Heysel tient également à la manière dont il a été rendu publiquement intelligible.

La catastrophe n'accède pas à l'espace public comme un simple accident de stade mais plutôt comme un événement progressivement cadré comme un drame du hooliganisme (Fornel, 1993). Le traitement médiatique contribue ainsi à imposer une lecture dominante de la tragédie. Celle-ci est centrée sur la violence des supporters anglais, au risque de reléguer au second plan d'autres facteurs décisifs, comme l'état du stade ou les insuffisances du dispositif de sécurité.

Cette mise en récit n'est pas sans effet. Le Heysel ne vaut donc pas seulement par sa gravité objective, il vaut aussi par sa force de condensation symbolique. Il rend visible, en un seul événement, une série de peurs et de dysfonctionnements qui vont désormais justifier une intervention politique plus ferme.

#### **4.3. Réponses politiques et sécurisation du football**

C'est dans ce contexte que le hooliganisme se politise véritablement. Après le Heysel, les réactions politiques sont rapides. Giulianotti (1994) rappelle que Margaret Thatcher annonce plusieurs mesures destinées à renforcer le contrôle des supporters, notamment les restrictions liées à l'alcool, la généralisation des matchs à billets, les projets de cartes d'adhésion obligatoires et le recours accru à la vidéosurveillance (Giulianotti, 1994).

En parallèle, les clubs anglais sont exclus des compétitions européennes pendant cinq ans. Ce tournant montre que le hooliganisme n'est plus seulement perçu comme un simple problème de comportement mais comme une question de sécurité appelant des réponses spécifiques et durables.

Le drame accélère ainsi des politiques déjà en préparation et leur donne une nouvelle légitimité.

Cette phase ne débouche pas partout sur les mêmes réponses, mais qu'elle marque néanmoins une montée en généralité de la lutte contre le hooliganisme en Europe (Mignon, 1996). En Angleterre, celle-ci prend la forme d'un encadrement renforcé associant logique sécuritaire, réforme des stades et transformation du football lui-même. Les fouilles, la vidéosurveillance, les interdictions de stade, les échanges d'informations et la réorganisation matérielle des matchs se développent alors conjointement.

La lutte contre le hooliganisme s'inscrit ainsi dans une transformation plus large du football. Les stades deviennent plus sécurisés, les publics davantage encadrés et les supporters occupent une place de plus en plus contrôlée dans le spectacle sportif (Hourcade, 2010).

Cette idée permet de faire le lien avec le stade. Les réponses au hooliganisme ne se limitent pas à réprimer la violence, elles transforment aussi l'espace du match, modifient les publics présents. La politisation du hooliganisme produit déjà des effets concrets sur le stade, qui devient peu à peu un lieu central pour le déploiement de nouveaux dispositifs de sécurité et de nouveaux modes d'encadrement des foules.

#### **4.4. Européanisation de la lutte contre le hooliganisme et le contrôle préventif**

Cette politisation ne reste pas limitée au cadre national. Après le drame du Heysel, la lutte contre le hooliganisme prend aussi de l'ampleur au niveau européen (Tsoukala, 2003). La Convention européenne du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives marque un moment important à cet égard, puisqu'elle affirme que les désordres liés au football ne doivent plus être gérés seulement par chaque État de son côté, mais aussi à travers une coopération plus large.

À partir de là, on voit se développer toute une série de dispositifs centrés sur la surveillance, l'anticipation et l'échange d'informations : repérage des supporters considérés comme dangereux, présence de spotters, coopération policière entre pays, restrictions de déplacement ou encore recours plus fréquent à la vidéosurveillance. L'objectif n'est alors plus seulement de sanctionner des violences déjà commises, mais aussi d'identifier en amont les individus ou groupes perçus comme menaçants (Tsoukala, 2003).

Les politiques de sécurité dans les stades européens soulèvent aussi des questions relatives aux libertés publiques et aux droits des supporters (Tsoukala, 2007). La prévention du hooliganisme ne se limite donc pas à une meilleure organisation du match. Elle peut également produire des formes de contrôle plus intrusives, fondées sur la surveillance, la catégorisation et la restriction de certains publics. A travers l'Europe se met progressivement en place une forme de convergence des réponses juridiques et policières (Hourcade, 2010).

Même si chaque pays conserve ses spécificités, on retrouve de plus en plus des outils comparables : interdictions de stade, restrictions de déplacement, fichiers, vidéosurveillance et coopération policière renforcée (Tsoukala, Pearson et Coenen, 2016).

Ce qui se dégage peu à peu, c'est donc une logique commune de contrôle ciblé et parfois transnational des supporters dits "à risque".

C'est ici qu'apparaît plus clairement la mutation pertinente à analyser. L'attention ne porte donc plus seulement sur l'infraction une fois qu'elle a été commise. Elle se déplace de plus en plus vers le repérage en amont des supporters considérés comme à risque. Cela permet de comprendre pourquoi le stade devient progressivement un espace où l'on ne cherche pas seulement à réprimer les violences mais aussi à identifier, suivre et filtrer les publics avant que le désordre n'apparaisse (Hourcade, 2020).

#### **4.5. Tensions et changement de paradigme**

Cette évolution ne va cependant pas sans tensions. Le durcissement des politiques répressives n'est pas toujours synonyme d'efficacité (Hourcade, 2020). Des approches uniquement coercitives peuvent parfois renforcer les oppositions entre supporters et forces de l'ordre, alors que des formes de maintien de l'ordre plus différenciées peuvent contribuer à réduire les tensions (Stott et al., 2008).

Ces recherches ne nient pas l'existence de violences réelles. Elles montrent simplement que la manière d'encadrer les supporters, notamment par le dialogue et la différenciation des publics, peut jouer un rôle important dans l'évolution des situations (Stott et al., 2008).

Une réponse trop globalement répressive peut produire des effets contre-productifs, notamment lorsqu'elle tend à assimiler l'ensemble d'un public à une menace potentielle (Stott, West et Radburn, 2018).

Les parties suivantes permettront d'examiner plus précisément ce déplacement, avant de revenir au stade comme lieu concret où ces évolutions deviennent visibles à travers l'architecture, les dispositifs de sécurité, l'organisation des circulations et les mécanismes de sélection des publics.

## **II. Le contrôle social : cadre théorique et modèle disciplinaire classique**

Cette deuxième partie pose le cadre théorique nécessaire pour analyser la gestion contemporaine du hooliganisme. Il s'agit d'abord de définir le contrôle social puis de montrer en quoi le modèle disciplinaire de Foucault permet de comprendre l'encadrement des comportements dans le stade. Cette lecture sera ensuite nuancée. L'objectif n'est pas de dire que la discipline aurait disparu mais de montrer qu'elle se combine aujourd'hui avec d'autres logiques, davantage tournées vers l'anticipation du risque.

### **1. Le contrôle social comme cadre d'analyse**

Dans les sciences sociales, la notion de contrôle social désigne généralement les mécanismes par lesquels une société encadre les comportements et réagit à ce qu'elle considère comme des écarts. Elle ne renvoie donc pas seulement aux formes institutionnelles de contrôle. Elle permet aussi de comprendre comment certains comportements sont rendus visibles, définis comme problématiques puis pris en charge par différents acteurs sociaux (Bouquet, 2012 ; Rousseaux, 2017 ; Chauvière, 2017).

Cette précision est importante. Le hooliganisme n'apparaît pas comme un problème naturel ou évident. Il devient un problème à partir du moment où certaines pratiques de supporters sont perçues comme menaçantes ou médiatisées comme telles. Étudier le hooliganisme à partir du contrôle social ne revient donc pas seulement à étudier des actes violents mais revient aussi à analyser la manière dont ces actes sont interprétés, nommés et encadrés. (Bouquet, 2012; Rousseaux, 2017)

La notion de contrôle social doit toutefois être utilisée avec prudence. Cette dernière est d'autant plus nécessaire car le contrôle social a parfois été utilisé comme une notion très large, voire comme un mot-valise (Chauvière, 2017). C'est pour cette raison que son sens a beaucoup évolué. Elle a d'abord pu renvoyer à l'ensemble des mécanismes permettant l'ordre social, avant d'être progressivement restreinte à la réaction sociale face à la déviance (Carrier, 2006 ; Chauvière, 2017). Une définition trop limitée risque de faire croire que le contrôle n'intervient qu'après l'apparition d'un comportement déviant. Or, dans le cas du hooliganisme, une partie importante du contrôle se joue précisément avant l'incident.

Le contrôle social peut alors prendre des formes différentes. La distinction entre contrôle formel et contrôle informel est, à cet égard, particulièrement éclairante. D'un côté, le contrôle formel renvoie à l'intervention d'instances spécialisées ou investies d'une autorité reconnue, comme le droit, la police, la justice. De l'autre, le contrôle informel s'exerce, lui, dans les interactions ordinaires, à travers les réactions du voisinage ou de l'entourage. (Bouquet, 2012 ; Chekroun, 2008).

Cette approche peut être enrichie par une lecture de Bentham. La loi ne repose pas uniquement sur la punition mais aussi sur une théorie de la motivation destinée à influencer les conduites. Le droit peut ainsi être pensé comme un système de contrôle social qui ne se contente pas de sanctionner les écarts mais cherche aussi à orienter les comportements en amont. (Bozzo-Rey, 2011)

Cette perspective rappelle que le contrôle ne vient pas seulement après la déviance. Il participe aussi à la rendre visible et à lui donner une existence sociale. La déviance n'est pas simplement découverte, elle est aussi instituée par les formes de contrôle qui la prennent en charge (Chauvière, 2017). Étudier le hooliganisme, ce n'est donc pas seulement étudier des actes de violence mais aussi la manière dont certains comportements de supporters sont construits comme désordonnés puis font l'objet de formes d'encadrement dans l'espace du stade. C'est à partir de là qu'il devient possible d'examiner une forme spécifique du contrôle social moderne : le modèle disciplinaire de Michel Foucault.

## **2. Le modèle disciplinaire**

Parmi les formes modernes du contrôle social, le modèle disciplinaire occupe une place centrale. Dans *Surveiller et punir*, Foucault (1975) montre que le pouvoir moderne ne repose pas uniquement sur l'interdit ou sur la répression visible. Il agit aussi de manière plus discrète, en organisant les espaces, les corps et les comportements.

La discipline ne fonctionne donc pas seulement par la punition. Elle agit surtout en amont, en organisant le cadre dans lequel les individus évoluent.

Cette lecture est précieuse pour penser le stade. En effet, elle permet de comprendre que le désordre ne dépend pas seulement de la loi ou de la sanction, mais aussi du cadre dans lequel les supporters évoluent. Dans une enceinte sportive, le public n'est pas simplement rassemblé autour d'un match. Il est inscrit dans un espace déjà structuré par le contrôle.

L'un des instruments essentiels de cette rationalité disciplinaire est la surveillance. L'exercice de la discipline suppose un dispositif contraignant "par le jeu du regard", c'est-à-dire un appareil dans lequel les techniques qui permettent de voir produisent elles-mêmes des effets de pouvoir (Foucault, 1975). Le regard n'est donc pas un simple outil neutre d'observation, il constitue déjà une technique de contrôle.

Cela est particulièrement utile pour une réflexion sur le football contemporain, où la surveillance ne consiste pas uniquement à voir des supporters mais aussi à les identifier et parfois les traiter différemment selon leur degré supposé de dangerosité.

Cette logique trouve sa formulation la plus connue dans le panoptisme. Ce dernier repose sur une dissymétrie du regard : certains peuvent observer sans être vus, tandis que d'autres restent visibles sans savoir exactement quand ils sont observés. L'individu adapte sa conduite parce qu'il se sait potentiellement observé (Foucault, 1975). L'effet majeur de ce dispositif est donc d'induire chez l'individu un état conscient et durable de visibilité.

Le pouvoir agit aussi en corrigeant les écarts à une norme. La discipline ne vise donc pas uniquement l'infraction mais plus largement l'ajustement des comportements. Cela se retrouve aussi dans ce que Foucault appelle l'examen, qui combine observation, classement et mesure des écarts. Il ne sert pas seulement à contrôler, mais aussi à produire un savoir sur les individus qu'il encadre (Foucault, 1975).

Mais il ne faut pas réduire trop vite le panoptique à une simple prison idéale.

Le panoptique benthamien est une « idée d'architecture » plus large pensée pour des multiples usages (Brunon-Ernst, 2007). Certes il faut surveiller des criminels mais aussi des malades, des ouvriers ou des enfants. Cela signifie que le panoptisme ne se limite pas à la prison mais renvoie plus largement à une manière d'organiser l'espace et les conduites.

Le stade peut alors être lu comme un espace partiellement disciplinaire. Cependant, ce modèle ne doit pas être utilisé de manière mécanique. Il permet de comprendre certaines formes d'encadrement mais il ne suffit pas à expliquer l'ensemble des transformations contemporaines du contrôle. La pensée foucaldienne doit plutôt être mobilisée comme une boîte à outils critique que comme une grille fermée à appliquer directement à n'importe quel terrain (Jouet, 2021).

### **3. Le stade comme espace disciplinaire : portée et limites**

Appliqué au football, le modèle disciplinaire aide à comprendre une partie du fonctionnement actuel des stades. Sans être une prison, le stade reste un espace où les comportements sont encadrés à travers une organisation très concrète. Cette lecture montre que la gestion du désordre ne repose pas seulement sur l'intervention face à la violence mais aussi sur une manière de structurer l'espace et de canaliser les conduites (Brunon-Ernst, 2007).

Dans le stade, le contrôle social passe d'abord par cette mise en ordre. Même lorsqu'il n'y a pas de violence, le public est déjà encadré. Cela montre donc bien que la gestion du hooliganisme ne commence pas au moment où un acte est commis. Elle agit aussi en amont, à travers des dispositifs qui cherchent à anticiper certains débordements et à limiter certaines possibilités d'action (Spaaij, 2013).

Le supporter n'est donc pas seulement un individu susceptible d'être sanctionné. C'est d'ailleurs ce qui rend le stade particulièrement intéressant car il donne à voir de manière très concrète des formes de contrôle qui, ailleurs, restent souvent plus diffuses.

Cette approche doit toutefois être nuancée. Le stade n'est pas un espace parfaitement maîtrisé et la surveillance n'y produit pas toujours les effets attendus.

La vidéosurveillance, par exemple, a une efficacité discutée, son effet sur le sentiment de sécurité reste limité et son usage soulève toujours des questions de proportionnalité. La visibilité renforcée ne suffit donc pas à garantir, à elle seule, un contrôle complet des comportements.

Cette limite apparaît encore plus nettement si l'on prend en compte la dynamique propre des foules. Une foule ne se laisse jamais entièrement réduire à un simple ensemble de corps visibles et contrôlables. Elle reste traversée par des mouvements collectifs, des réactions émotionnelles et des interactions qui débordent en partie le cadre disciplinaire.

On voit donc apparaître ici une limite importante du modèle disciplinaire. Il permet de comprendre une part du fonctionnement du stade mais il ne suffit pas à penser toutes les logiques contemporaines qui s'y déploient.

#### **4. Biopolitique, gouvernementalité et sécurité**

Si le modèle disciplinaire constitue un point d'appui essentiel, il ne suffit pas à penser l'ensemble des transformations contemporaines du contrôle social. Les textes de Foucault permettent justement de nuancer cette lecture. Le pouvoir moderne ne s'exerce pas seulement sur des individus isolés. Il s'intéresse aussi à des populations, à leurs circulations et aux risques qu'elles sont susceptibles de produire. Cette réflexion ouvre vers la gouvernementalité (Foucault, 1975 ; Hortonedá, 2005).

Cette dernière ne doit pas être comprise comme une forme de pouvoir qui viendrait après la discipline. Elle désigne plus largement les manières de conduire les conduites, c'est-à-dire les techniques par lesquelles les comportements sont orientés (Foucault, 1975).

Dans cette perspective, la gouvernementalité peut passer par plusieurs formes. La loi fixe ce qui est interdit. La discipline organise les corps et cherche à produire des comportements conformes. La sécurité, quant à elle, agit davantage sur des phénomènes collectifs, en cherchant à réduire les risques sans nécessairement empêcher toute circulation (Foucault, 1975 ; Slingeneýer, 2017)

Il ne s'agit non plus pas de dire que la biopolitique remplacerait simplement la discipline.

Le stade reste un espace où les corps sont organisés et surveillés. La discipline demeure donc utile pour comprendre une partie de son fonctionnement. Mais elle ne suffit pas à elle seule.

La biopolitique permet de saisir un autre déplacement, celui où le contrôle ne porte plus uniquement sur des individus à corriger mais aussi sur des publics à gérer dans une logique de sécurité.

Cette distinction permet de mieux comprendre la gestion contemporaine du hooliganisme.

Les dispositifs mis en place ne cherchent pas forcément à transformer durablement les supporters ou à leur faire intérioriser une norme. L'enjeu est moins de rééduquer un individu jugé déviant que d'éviter que certaines situations ne dégénèrent. Les techniques peuvent donc rester proches de la discipline, puisqu'elles passent encore par la surveillance, l'organisation de l'espace ou l'encadrement des déplacements. Mais leur finalité se déplace vers la gestion du risque.

Ce déplacement peut aussi être éclairé par le passage de la dangerosité au risque. La logique de dangerosité renvoie encore à un individu concret dont on suppose qu'il porte en lui une menace. La logique du risque peut également reposer sur des facteurs, des probabilités et des catégories de population (Castel, 1983).

Dans le cas du football, cette évolution apparaît dans la manière même dont le problème est formulé. Le modèle disciplinaire reste donc utile pour comprendre l'encadrement concret du stade. Mais il doit être replacé dans un cadre plus large. La discipline ne disparaît pas, elle se combine avec des logiques de sécurité orientées vers l'anticipation.

C'est ce glissement, de la correction des écarts visibles vers la gestion des risques possibles, que la partie suivante examinera à travers la gestion contemporaine du hooliganisme.

### **III. Les transformations contemporaines du contrôle social**

#### **1. L'essoufflement relatif du modèle disciplinaire**

Le contrôle du hooliganisme ne semble plus pouvoir être compris uniquement à partir du modèle disciplinaire classique. Si la surveillance et l'encadrement des supporters restent importants, les dispositifs contemporains reposent aussi sur une autre logique, intervenir avant que le désordre ne se produise. C'est ce déplacement qui sera au cœur de cette partie.

#### **1.1 Décentrement du modèle disciplinaire**

Le modèle disciplinaire mis en lumière par Michel Foucault conserve une réelle force explicative pour penser certaines formes modernes de contrôle social. Il montre dans *Surveiller et Punir* que la discipline repose notamment sur la surveillance, la répartition des corps dans l'espace, la visibilité et la normalisation des conduites (Foucault, 1975). Appliqué au stade, ce modèle permet encore de comprendre certaines logiques d'encadrement des supporters tels que la séparation des publics, l'organisation des circulations, la surveillance des tribunes et le contrôle des comportements.

Pour autant, il ne faut pas projeter ce modèle sans nuances sur le présent.

La discipline n'a pas disparu, mais elle ne suffit plus, à elle seule, à rendre compte des transformations contemporaines du contrôle social. Le modèle foucaldien, souvent mobilisé de manière trop directe, renvoie d'abord à une configuration historique spécifique et ne peut pas être simplement reconduit tel quel pour penser les formes actuelles de contrôle (Lianos, 2003).

Les formes récentes de contrôle ne peuvent plus être comprises uniquement à partir du modèle disciplinaire classique. Elles nécessitent un cadre d'analyse plus large, capable de saisir des mécanismes plus diffus, moins directement visibles et souvent intégrés aux relations ordinaires avec les institutions.

Le contrôle peut alors s'exercer de manière presque automatique, à travers des dispositifs sociotechniques qui orientent les comportements sans chercher explicitement à discipliner les individus (Lianos, 2003).

Cette idée permet de dépasser une lecture strictement disciplinaire de la gestion du hooliganisme. Dans le football contemporain, le contrôle ne se limite plus à une surveillance directe des supporters ni à la sanction des comportements déviants. Il s'inscrit plutôt dans une logique plus diffuse de sécurisation. L'enjeu principal n'est plus seulement de corriger les individus mais d'anticiper les situations à risque et l'apparition de troubles dans l'environnement sportif.

Les formes contemporaines de régulation reposent de moins en moins sur l'idée de corriger moralement les individus déviants et davantage sur la gestion du danger potentiel (Lianos et Douglas, 2001). Le regard se déplace alors du jugement moral vers l'évitement du risque. Il ne s'agit plus seulement de dire ce qui est normal ou déviant mais de limiter ce qui est perçu comme menaçant.

Dans cette perspective, ce qui s'essouffle, ce n'est pas toute forme de discipline. Il s'agit plutôt de la centralité du modèle disciplinaire comme grille unique d'intelligibilité. Le contrôle contemporain ne s'organise plus uniquement autour d'une norme à intérioriser ni autour d'un espace clos à quadriller. Il se déploie aussi à travers des logiques de régulation plus souples, plus diffuses et plus automatisées. Celles-ci sont portées par des dispositifs techniques, des institutions multiples et des procédures qui encadrent les comportements sans toujours passer par une relation explicite d'autorité (Lianos, 2003 ; Lianos et Douglas, 2001).

Une grande partie de l'orientation des conduites dans les sociétés contemporaines provient moins aujourd'hui de réseaux relationnels de proximité que de cadres institutionnels et sociotechniques qui organisent en amont les conditions de l'action (Lianos, 2003).

## **1.2 La persistance des logiques disciplinaires dans le stade contemporain**

Pour autant, il serait excessif d'en conclure à une disparition pure et simple de la discipline.

L'idée d'une rupture trop nette entre société disciplinaire et société de contrôle est contestée (Kelly, 2015). Selon lui, plusieurs caractéristiques attribuées aux formes contemporaines du contrôle étaient déjà présentes dans l'analyse foucaldienne. Son propos invite à la prudence. Il ne s'agit pas de dire que la discipline a cessé d'exister mais plutôt de montrer qu'elle se combine aujourd'hui avec d'autres logiques qui en déplacent la portée et les effets.

Le passage de la discipline au contrôle ne doit pas être présenté comme une rupture absolue mais bien comme une mutation dans laquelle coexistent encore des techniques disciplinaires et des nouvelles tendances orientées vers le contrôle (Ottaviani, 2003). Cette idée de coexistence est particulièrement utile pour analyser le stade contemporain.

Ce dernier reste traversé par des mécanismes disciplinaires classiques (sectorisation, visibilité, surveillance, encadrement des corps) tout en intégrant des nouvelles formes de gestion qui passent par la circulation de l'information, la sélection des publics et l'anticipation des troubles.

Ainsi, parler d'« essoufflement » du modèle disciplinaire permet de tenir ensemble deux idées.

D'un côté, le cadre foucaldien reste utile pour comprendre certains aspects du contrôle dans les stades. En effet, il permet d'analyser la surveillance des supporters, leur séparation dans l'espace et l'encadrement de leurs comportements. De l'autre côté, il ne suffit plus de saisir les formes plus récentes de gestion du hooliganisme, qui reposent moins sur la discipline directe des individus que sur l'anticipation du risque.

C'est précisément ce déplacement qui conduit à s'interroger, dans le sous-point suivant, sur la montée d'une rationalité actuarielle.

## **2. La montée d'une rationalité actuarielle**

La gestion contemporaine du hooliganisme repose de plus en plus sur un langage du risque. Il ne s'agit plus seulement de réagir à des violences déjà commises mais d'identifier à l'avance les situations où les publics sont susceptibles de poser problème.

### **2.1 Du jugement individuel à la gestion des groupes à risque**

Si le modèle disciplinaire permet encore de comprendre une partie du contrôle exercé dans les stades, il ne suffit plus à expliquer certaines évolutions récentes. L'un des changements majeurs tient à la montée d'une rationalité actuarielle. Le désordre n'est alors plus pensé principalement à partir de la faute individuelle ou de la correction morale mais à partir du risque. Il s'agit moins de comprendre ou de transformer un individu que d'identifier des groupes jugés problématiques, d'anticiper les troubles possibles et de rendre ces risques gérables.

Un nouveau langage pénologique émerge progressivement, fondé sur la probabilité, le risque et la gestion de catégories de population plutôt que sur le traitement individualisé des personnes (Feeley et Simon, 1992). Le déplacement est décisif, on passe d'une logique centrée sur la responsabilité individuelle à une logique de gestion de groupes considérés comme dangereux.

Ce qui change n'est donc pas seulement la manière de punir mais aussi la manière de parler du crime et de ceux qui y sont associés.

Thibaut Slingeneuer (2010) reprend la nouvelle pénologie comme grille d'analyse et montre que le crime tend à être conçu comme un risque normal et comme un problème technique à administrer (Slingeneuer, 2010). Ce qui change ici, ce n'est pas seulement la réponse apportée au désordre, mais la manière dont celui-ci est pensé avant même qu'il ne se produise.

Cette évolution est particulièrement importante pour penser la gestion contemporaine du hooliganisme. En effet, ce dernier tend de moins en moins à être appréhendé comme le simple produit de trajectoires individuelles ou comme l'expression ponctuelle de violences isolées.

Comme expliqué auparavant, ce déplacement ne signifie pas que la question de la violence disparaît mais qu'elle est de plus en plus reformulée dans un langage de probabilité à travers des catégories de risque : supporters « à risque », matchs « à risque », déplacements « sensibles ».

Le problème n'est plus seulement : qui a commis un désordre ? Il devient aussi : quels groupes sont susceptibles d'en produire un ? dans quelles conditions ? avec quel niveau de probabilité ? Cette manière de penser est au cœur de la rationalité actuarielle.

On passe progressivement d'une pénologie axée sur la punition ou le traitement d'individus à une pénologie davantage orientée vers la surveillance et le contrôle de groupes à risque (Mary, 2001). Dans cette perspective, l'objectif n'est plus nécessairement d'éliminer le risque mais de le rendre tolérable et gérable.

Il souligne aussi que des tendances comparables peuvent être observées en Europe même si leur nouveauté doit être relativisée (Mary, 2001). Cette prudence est utile pour le mémoire car en effet, il ne s'agit pas d'affirmer qu'un modèle entièrement nouveau aurait remplacé d'un coup les logiques antérieures mais bien de montrer qu'une autre manière de penser la pénalité et le contrôle prend de plus en plus de place.

Ce qui apparaît alors, c'est une pénalité davantage orientée vers la sécurité comme finalité principale. Le contrôle devient un instrument de régulation des risques, appliqué non plus seulement à des individus singuliers mais à des groupes considérés comme problématiques.

Les nouvelles techniques pénales ne cherchent plus d'abord à individualiser les situations ou à produire de l'équité mais visent plutôt des catégories de population. L'enjeu n'est donc plus seulement de savoir ce qu'un individu a fait ou ce qu'il mérite mais d'identifier à quel groupe il appartient, quel risque il représente et comment ce risque peut être administré (Feeley et Simon, 1992).

La rationalité actuarielle ne relève donc pas seulement d'une évolution technique, elle traduit une transformation plus profonde des finalités du contrôle désormais orienté vers la gestion efficace des flux (Feeley et Simon, 1992).

## **2.2 Nuancer le risque**

Cette manière de penser doit toutefois être nuancée. Il ne faut pas faire du risque un paradigme uniforme (Cauchie et Chantraine, 2005). Leur analyse gouvernementaliste montre que le risque n'a pas de signification en soi. Il ne peut donc pas être compris seul, car son sens dépend toujours de la manière dont il est utilisé.

Parler de risque ne suffit donc pas, il faut encore se demander dans quelle logique d'action ce risque est mobilisé. Les auteurs distinguent notamment le nouveau prudentialisme, plutôt tourné vers la prévention, et la nouvelle pénologie, davantage liée au traitement du crime (Cauchie et Chantraine, 2005).

Cette distinction est utile car elle évite de réduire tous les usages contemporains du risque à une seule logique. Elle rappelle que plusieurs rationalités peuvent coexister dans le champ pénal et sécuritaire, ce qui est particulièrement visible dans la gestion du hooliganisme.

Celle-ci ne relève pas d'un modèle unique. Elle combine encore des formes de discipline, des logiques pénales classiques, des pratiques de prévention situationnelle. C'est en ce sens que la montée d'une rationalité actuarielle contribue à transformer les formes contemporaines du contrôle social (Cauchie et Chantraine, 2005).

Le changement de paradigme ne tient donc pas seulement à l'apparition de nouveaux outils mais aussi à une transformation plus profonde de la manière de penser le désordre, la sécurité et les publics à contrôler. C'est précisément cette transformation qui conduit, dans le sous-point suivant, à accorder une place croissante à l'anticipation.

### **3. Anticiper plutôt que réagir**

Dans la gestion du hooliganisme, il ne s'agit plus seulement d'intervenir après un incident mais d'agir avant que le désordre ne se produise. Cette logique d'anticipation permet de comprendre comment le contrôle contemporain se déplace vers la prévention de situations jugées menaçantes.

#### **3.1 Du contrôle réactif à l'intervention prédictive**

L'une des transformations les plus importantes du contrôle social contemporain tient au nouveau rapport qu'il entretient avec le temps. Dans les modèles plus classiques, l'intervention se déploie principalement à partir d'un fait déjà survenu : une infraction est commise, un désordre est constaté puis les institutions compétentes interviennent pour sanctionner ou rétablir l'ordre.

Sans que cette logique réactive disparaisse entièrement, elle tend aujourd'hui à être complétée et parfois déplacée par une autre manière d'agir.

Désormais il ne s'agit plus seulement de répondre à un trouble mais de plus en plus d'en repérer les signes avant-coureurs et d'intervenir en amont de sa réalisation.

Dans cette perspective, le contrôle ne s'oriente plus seulement vers le passé immédiat d'un acte commis. En effet, il se tourne aussi vers le futur, à partir de l'idée que certains événements peuvent être anticipés, sinon avec certitude, du moins avec un certain degré de probabilité.

Les technologies prédictives transforment l'action policière en permettant d'identifier des configurations dans lesquelles certains crimes sont plus susceptibles de se produire (Ferguson, 2019). L'intérêt de son approche est de rappeler que la police prédictive n'est pas seulement une innovation technique. Elle traduit aussi un choix plus fondamental dans la manière d'orienter l'action policière.

Les données passées ne servent plus simplement à reconstituer un événement ou à établir une preuve.

Celles-ci sont de plus en plus mobilisées pour guider l'allocation des ressources, redéfinir les priorités et organiser des interventions avant même qu'un trouble ne se produise effectivement (Ferguson, 2019). Le contrôle devient alors moins un traitement du fait accompli qu'une gestion stratégique de futurs possibles.

### **3.2 Prévenir sans pouvoir tout prévoir**

Cette évolution ne signifie pas pour autant que les institutions disposeraient d'une capacité absolue à prévoir le crime ou le désordre. Il est important d'apporter une nuance entre prévention et préemption (Egbert et Krasmann, 2020).

Les auteurs montrent que les formes actuelles de *predictive policing* reposent encore largement sur des méthodes relativement classiques de calcul du risque. En effet, elles extrapolent des schémas passés vers le futur, identifient des zones de probabilité accrue et permettent ainsi de renforcer certaines formes de présence ou de vigilance. En ce sens, il s'agit encore majoritairement de prévention.

Toutefois, ils soulignent aussi que ces dispositifs contiennent déjà des éléments préemptifs, dans la mesure où ils favorisent une manière de penser tournée vers la possibilité du danger avant son actualisation (Egbert et Krasmann, 2020). Le contrôle ne se contente donc plus de répondre à des faits.

Cette distinction permet d'éviter deux confusions. La première serait de surestimer la rupture en présentant les dispositifs contemporains comme s'ils permettaient déjà de "voir" l'avenir avec certitude. La seconde serait, à l'inverse, de minimiser le changement en les réduisant à une simple variante technique des pratiques antérieures. En réalité, la transformation est plus progressive mais néanmoins profonde. Dès à présent, on passe d'un contrôle centré avant tout sur la réaction à des actes réalisés à un contrôle qui cherche de plus en plus à agir sur des scénarios de risque. Ce n'est pas encore un contrôle omniscient mais ce n'est déjà plus seulement un contrôle a posteriori (Egbert et Krasmann, 2020).

Ce glissement vers l'anticipation se retrouve d'ailleurs plus largement dans les systèmes contemporains de sécurité.

Les organisations sont de plus en plus complexes, les décisions tendent à s'appuyer sur des outils, des indicateurs, des signaux faibles et des instruments censés aider à intervenir avant la catastrophe (Delatour et al., 2015). Leur intérêt est de rappeler que l'anticipation n'est pas seulement une affaire policière, mais une rationalité plus générale de gouvernement de l'incertitude.

On ne cherche plus simplement à réparer après coup, on cherche à surveiller les évolutions possibles et à décider suffisamment tôt pour éviter qu'un événement ne se transforme en crise. Appliquée au contrôle social, cette logique contribue à renforcer des modes d'intervention orientés vers l'amont, vers la préparation et vers la gestion précoce des menaces.

### **3.3 Anticiper le hooliganisme**

Dans le cas du hooliganisme, cette transformation est particulièrement visible. Les dispositifs contemporains ne s'organisent plus uniquement autour de violences déjà commises mais autour de situations considérées comme susceptibles de produire du désordre.

Un comportement ne s'explique pas seulement par la personnalité de celui qui agit mais aussi par la situation dans laquelle il se trouve (Clarke, 1983). Dans le cas du stade, il ne s'agit donc pas uniquement de changer les supporters mais aussi d'agir sur l'environnement qui peut rendre certains débordements plus probables.

Ce déplacement modifie la temporalité même du contrôle. Là où une logique réactive intervient après l'incident une logique anticipatrice cherche à agir avant sa réalisation, en réduisant les conditions qui pourraient rendre le trouble possible. Gouverner les supporters ne consiste donc plus seulement à sanctionner ou à corriger, mais à prévoir en amont, prévenir et orienter les conduites avant qu'elles ne basculent dans le désordre.

Ce déplacement prépare donc directement le point suivant. Si le contrôle devient plus anticipateur, c'est aussi parce qu'il repose désormais sur une pluralité d'acteurs et de dispositifs qui participent ensemble à cette gestion du risque.

#### **4. La pluralisation du contrôle social**

Le contrôle contemporain ne change pas seulement dans ses objectifs mais aussi dans sa manière de s'organiser. Dans le cas du hooliganisme, la sécurité ne relève plus uniquement de la police ou de l'État. Elle se construit à travers plusieurs acteurs qui interviennent ensemble autour du stade. Cette pluralisation permet de comprendre pourquoi le contrôle devient plus coordonné mais aussi parfois plus difficile à situer clairement.

##### **4.1 Sécurité produite par une pluralité d'acteurs**

Le déplacement des formes contemporaines du contrôle social ne tient pas seulement à la montée du risque ou à l'orientation croissante vers l'anticipation. Il concerne aussi les acteurs mêmes du contrôle. Là où les représentations classiques associaient encore fortement la sécurité à l'État, à la police et à la justice, elle repose désormais sur une pluralité d'institutions. Le contrôle ne disparaît pas, il change d'architecture. Il devient plus distribué, plus partenarial et parfois aussi plus difficile à situer clairement dans un centre unique de décision (Loader, 2000).

Peu à peu, on assiste à un passage de la police au *policing*, la production de l'ordre ne peut plus être pensée à partir de la seule police publique (Loader, 2000). Celle-ci demeure évidemment un acteur majeur mais elle n'est plus seule. Elle devient un acteur parmi d'autres dans un réseau plus large, qui peut inclure des acteurs privés, des institutions locales, des dispositifs transnationaux et certaines formes de participation citoyenne.

Ce déplacement remet en cause l'idée selon laquelle la sécurité relèverait naturellement d'un monopole étatique unifié et oblige à penser le contrôle social comme le produit de plusieurs acteurs. Les transformations contemporaines de la sécurité passent moins par un retrait pur et simple de l'État que par une diversification croissante des acteurs impliqués dans sa production (Icard, Lemaire et de Maillard, 2024). La sécurité n'est donc plus pensée comme le domaine exclusif des polices étatiques. Elle mobilise désormais une diversité d'acteurs publics et privés, engagés dans des dispositifs de coopération.

L'intérêt de cette approche est qu'elle permet de dépasser une vision trop binaire opposant simplement secteur public et secteur privé. Le contrôle contemporain ne repose pas seulement sur la participation des entreprises marchandes, il se construit aussi dans des dispositifs de coopération et de coordination locale. La sécurité n'est plus pensée comme le résultat d'une chaîne hiérarchique unique, mais comme le produit d'interactions entre plusieurs acteurs qui doivent apprendre à coopérer et à élaborer des réponses communes à des problèmes localisés (Virta, 2002).

Cette dimension nous montre bien que la transformation du contrôle social ne tient pas seulement à de nouveaux outils ou à de nouvelles rationalités mais aussi à une redéfinition des rapports entre institutions. Le contrôle devient moins vertical, moins concentré et davantage fondé sur la circulation d'informations et la complémentarité des rôles. Cela ne signifie pas pour autant qu'il devienne plus simple ou plus démocratique.

Au contraire, la pluralisation du contrôle soulève immédiatement des questions. Le monde du *plural policing* tend à rendre les formes traditionnelles d'*accountability* plus fragiles ou plus opaques, dans la mesure où les nouveaux dispositifs de sécurité débordent largement les cadres classiques de contrôle démocratique (Loader, 2000).

#### **4.2 La coproduction de la sécurité dans les stades**

La gestion de la sécurité lors de grands rassemblements de population en France ne relève plus exclusivement des pouvoirs publics (Diaz, 2003). Elle repose désormais sur une coordination entre acteurs publics et privés, dans des espaces où l'État ne détient plus seul ni le savoir pratique ni l'organisation concrète ni l'ensemble des moyens d'intervention.

Ce qui relevait auparavant plus directement de l'État fait désormais l'objet d'une redistribution des rôles, notamment au niveau local (Diaz, 2003). Cette analyse montre que la pluralisation du contrôle ne reste pas une idée abstraite. Elle se matérialise très concrètement dans l'organisation des grands événements, là où la sécurité devient une affaire de coordination entre organisateurs, pouvoirs publics, acteurs privés et professionnels de terrain. Dans l'univers du football, le contrôle ne peut plus être ramené à la seule présence policière.

L'enjeu n'est pas encore de décrire en détail ces dispositifs mais plutôt de comprendre ce qu'ils traduisent. La sécurité des stades n'est plus pensée comme la responsabilité exclusive d'une seule institution mais comme le résultat d'une action partagée entre plusieurs acteurs aux positions et aux moyens différents (Diaz, 2003).

Cette pluralisation ne doit toutefois pas être idéalisée. Elle ne signifie pas automatiquement une meilleure efficacité ni une sécurité plus juste. La coordination entre acteurs publics et privés peut répondre à une nécessité organisationnelle sans pour autant garantir une meilleure sécurité collective (Diaz, 2003). Dans un autre sens, la pluralisation de la sécurité ne supprime pas les rapports de force entre acteurs, elle les recompose. Elle s'accompagne de tensions entre professionnels aux savoirs et aux priorités parfois différents. Une sécurité partagée n'est pas nécessairement une sécurité harmonieuse car elle peut au contraire produire des zones d'incertitude. (Icard, Lemaire et de Maillard, 2024).

En ce sens, la pluralisation du contrôle social prolonge et approfondit les transformations déjà observées dans les sous-points précédents. Si le modèle disciplinaire s'essouffle et si le contrôle tend à anticiper plutôt qu'à réagir, alors il n'est pas surprenant que sa mise en œuvre repose elle aussi sur des formes plus distribuées de pouvoir.

Ce déplacement montre que la gestion du hooliganisme dans les stades de football témoigne d'un changement de paradigme. Non seulement parce que les objectifs et les temporalités du contrôle ont évolué mais aussi parce que son exercice repose désormais sur une pluralité croissante d'acteurs. La sécurité du stade ne relève plus d'un centre unique. En effet, elle se construit à travers des arrangements multiples où se recomposent en permanence les frontières entre public et privé, anticipation et intervention, surveillance et gestion.

C'est précisément cette architecture concrète du contrôle que la partie suivante se propose maintenant d'examiner, en analysant le stade comme véritable laboratoire de dispositifs contemporains.

## **IV. Le contrôle social dans le stade**

### **1. Organiser et filtrer l'espace du stade**

Après avoir replacé la gestion du hooliganisme dans les transformations contemporaines du contrôle social, il faut maintenant revenir au stade lui-même. Il ne peut plus être compris comme un simple lieu d'accueil du public. Le contrôle ne se limite pas à réagir à une violence déjà commise. Ce chapitre montrera ainsi comment les logiques étudiées jusque-là se concrétisent dans l'organisation réelle d'un match de football.

#### **1.1. Mettre en ordre la foule**

Une première manière de contrôler les supporters passe par l'organisation matérielle du stade. Cela prolonge directement le cadre disciplinaire évoqué précédemment, le contrôle commence par une organisation de l'espace et par une répartition des publics.

Les publics ne sont pas seulement rassemblés dans une même enceinte. Ils sont répartis dans des secteurs, orientés vers certains accès et séparés selon leur appartenance ou leur degré supposé de risque. Cette mise en ordre spatiale est visible dans les *UEFA Safety and Security Regulations* (2006), qui prévoient une stratégie de ségrégation des spectateurs, une stratégie de dispersion après le match, des parkings séparés pour les différents groupes de supporters et une séparation pouvant commencer dès les abords du stade.

Cette organisation est importante car elle transforme la foule en un ensemble de groupes plus lisibles. Les entrées distinctes, les zones visiteurs, les barrières ou encore les secteurs numérotés ne sont pas de simples détails logistiques. Ils permettent de limiter les contacts entre groupes rivaux, d'éviter certains croisements et de rendre les déplacements plus prévisibles pour les services de sécurité. Le stade fonctionne alors comme un espace de canalisation qui ne se contente pas de contenir la foule mais cherche plutôt à organiser ses mouvements. Cette logique s'inscrit dans une évolution plus ancienne des politiques de lutte contre le hooliganisme. Dès les années 1980, celle-ci a conduit à une organisation plus stricte des stades.

Certains stades, notamment aux Pays-Bas, ont été progressivement adaptés pour mieux contrôler les publics. L'organisation des tribunes, l'accès au stade et les dispositifs de surveillance permettent de mieux encadrer les supporters avant et pendant le match (Spaaij, 2013). Le stade devient ainsi un espace de gestion du risque, où l'architecture, la technologie et les pratiques de sécurité se combinent pour encadrer les conduites des supporters.

Cette logique peut être encore plus concrète lorsque l'on montre que l'accès au stade était organisé en plusieurs étapes : contrôle du titre d'accès pour entrer dans une première zone piétonne, contrôle des objets interdits, puis contrôle électronique du billet à l'entrée du stade (Viot et al., 2025). Les supporters étaient séparés selon l'équipe soutenue et orientés vers des zones spécifiques.

Cette analyse est particulièrement utile. Elle nous montre que la sécurité ne se limite pas à une règle abstraite mais prend forme dans des contrôles successifs et des ajustements pratiques.

Cette organisation spatiale doit toutefois être pensée avec prudence, la gestion d'un stade repose sur un équilibre entre *safety* et *security* (Frosdick, 2010).

La *security* renvoie plutôt à la prévention du crime, du désordre ou de la violence, tandis que la *safety* concerne la protection du public, la gestion des capacités, des entrées, des sorties et des mouvements de foule. Cette distinction est importante car elle évite de présenter tout aménagement du stade comme une simple mesure anti-hooligan. Ces dispositifs peuvent participer au contrôle des supporters mais ils doivent aussi garantir leur sécurité (Frosdick, 2010).

Un excès de logique sécuritaire peut devenir dangereux lorsque les dispositifs de séparation ou de clôture empêchent une évacuation correcte ou aggravent les mouvements de foule (Frosdick, 2010).

Le stade apparaît donc comme un espace ambivalent. D'un côté, il organise les publics pour prévenir les désordres et de l'autre, il doit éviter que cette organisation ne produise elle-même de nouveaux risques (Frosdick, 2010). Cette tension montre que le contrôle social contemporain ne se réduit pas à une simple augmentation de la répression.

Il passe aussi par une rationalisation de l'espace, où la circulation, la visibilité, la séparation des groupes et la sécurité du public sont étroitement liées.

### **1.2. Du billet au supporter identifiable**

Cette mise en ordre spatiale se prolonge dans le contrôle d'accès. Les *UEFA Safety and Security Regulations* (2006) montrent que le billet n'est pas seulement un moyen d'entrer dans le stade. Il devient aussi un outil de sécurité. Sa vente et les informations qu'il contient permettent d'organiser les supporters avant même leur arrivée, notamment en maintenant la séparation entre les groupes et en associant chaque spectateur à une place précise. Le ticketing participe donc directement à la préparation sécuritaire du match.

Ce point est essentiel pour comprendre cette recomposition du paradigme. Le contrôle ne vise plus seulement les violences déjà commises dans le stade. Il porte aussi sur les conditions mêmes d'accès à celui-ci. Avant même d'entrer, le supporter peut être orienté vers certaines zones s'il ne correspond pas aux conditions prévues. Le stade ne contrôle donc pas uniquement ce que les supporters font une fois dans les tribunes, il organise aussi leur possibilité d'être présents.

Spaaij (2013) illustre très bien cette évolution avec le cas des *club cards* aux Pays-Bas. Pour certains matchs considérés à risque, l'achat d'un billet peut être conditionné à la possession d'une carte électronique liée à l'identité du supporter (Spaaij, 2013).

Dans ce cas, le ticketing ne sert plus seulement à vendre des places, il permet de relier un billet, une personne et un niveau de risque supposé. Le supporter n'est plus seulement un spectateur parmi d'autres, il devient un individu identifiable dans un système de contrôle.

Alberto Testa (2018) prolonge également cette logique avec le cas italien de la *Tessera del tifoso*. Cette carte de supporter, introduite dans le cadre de la lutte contre le hooliganisme, contient le nom et la photographie du détenteur, ce qui permet aux stewards et à la police de contrôler plus facilement l'identité des personnes présentes (Testa, 2018). L'accès au stade peut donc être soumis à une identification préalable. Le supporter est déjà sélectionné et contrôlé avant son entrée effective dans l'enceinte.

Cette logique peut aujourd'hui aller encore plus loin avec le ticketing numérique et les technologies biométriques. Il s'agit d'un système dans lequel une application mobile de réservation est associée à la reconnaissance faciale, à l'authentification numérique et au contrôle d'accès automatisé (Al-Quadhi et Khalid, 2025).

Dans ce type de dispositif, le billet n'est plus détaché du supporter. Entrer dans le stade suppose de faire correspondre une réservation, une identité numérique et un visage reconnu techniquement. Le contrôle d'accès devient alors un moment d'authentification.

Les stades sportifs constituent des lieux privilégiés pour le déploiement et la normalisation de la surveillance biométrique. La reconnaissance faciale y est souvent présentée comme un moyen de fluidifier l'entrée, de renforcer la sécurité et d'améliorer l'expérience spectateur. Mais elle contribue aussi à rendre plus acceptable une surveillance automatisée, dans laquelle le visage du supporter devient une donnée de contrôle (Hutchins et Andrejevic, 2021).

Une fois les supporters entrés dans le stade, cette logique se prolonge par la vidéosurveillance et la centralisation de l'observation. Les *UEFA Safety and Security Regulations* (2006) prévoient l'usage de caméras capables de surveiller les spectateurs, les abords du stade, les entrées et les zones de visionnage. Le règlement prévoit également l'existence d'une salle de contrôle, où les responsables de la sécurité du match peuvent coordonner l'observation et l'intervention.

La surveillance ne repose donc pas seulement sur des agents dispersés dans le stade mais sur une organisation technique permettant de suivre les comportements et de détecter rapidement les situations problématiques.

La notion de fan-opticon permet de comprendre cette évolution. Les transformations du stade anglais, notamment autour des stades assis et du *safe standing*, ne relèvent pas seulement du confort ou de la sécurité matérielle. Elles participent aussi à une normalisation de la surveillance des supporters, à travers la vidéosurveillance, le stewarding et la logique du one person, one space (Turner et Ludvigsen, 2023). Le stade devient alors un espace où chaque spectateur est assigné à une place identifiable, visible et potentiellement contrôlable.

Cette régulation n'est jamais purement automatique (Viot et al., 2025). A partir de l'Euro 2008 à Genève, ces auteurs soulignent que l'application concrète des règles dépend aussi des situations et des interactions. Les stadiers doivent par exemple contrôler les objets interdits, gérer les palpations, appliquer les règles relatives aux drapeaux, aux tambours ou aux sacs, tout en évitant de provoquer des tensions inutiles (Viot et al., 2025). Cela montre que le contrôle du stade ne repose pas uniquement sur des dispositifs techniques. Il dépend aussi d'ajustements pratiques et d'interactions concrètes avec les publics.

Le contrôle d'accès et la surveillance montrent donc très concrètement la mutation du contrôle social dans les stades. Il ne s'agit plus seulement de surveiller une foule déjà présente. Il s'agit d'organiser la présence des supporters avant même leur entrée, de relier l'accès au stade à une identité, puis de rendre les comportements visibles une fois le public installé (Spaaij, 2013). Le supporter est donc pris dans un espace de contrôle intégré, où les dispositifs du stade agissent ensemble pour encadrer sa présence et rendre ses comportements plus maîtrisables.

C'est en ce sens que le stade constitue un espace concret du changement de paradigme du contrôle social. Il conserve une dimension disciplinaire, puisqu'il répartit les corps et surveille les conduites mais il s'inscrit aussi dans une logique plus anticipatrice, où l'objectif est de limiter les conditions mêmes du désordre. Cette première dimension permet de comprendre le stade comme un espace organisé et filtré.

Cette organisation ne s'applique cependant pas de manière uniforme. Elle se renforce lorsque la rencontre, les supporters ou les déplacements sont perçus comme plus sensibles. C'est cette logique de ciblage du risque qu'il faut maintenant analyser.

## **2. La gestion anticipée des publics et situations à risque**

Après avoir montré que le stade est organisé comme un espace de filtrage et de surveillance, il faut comprendre que ces dispositifs ne s'appliquent pas toujours avec la même intensité. Tous les matchs ne sont pas traités de la même manière, tous les supporters ne sont pas surveillés de façon identique et tous les déplacements ne font pas l'objet du même encadrement.

## **2.1. Adapter le dispositif au risque du match**

La gestion contemporaine du hooliganisme repose d'abord sur une préparation différenciée des rencontres.

Un match ordinaire, un derby, une rencontre européenne ou un déplacement massif de supporters visiteurs n'impliquent pas le même niveau de surveillance, de présence policière ou de restriction. Le stade ne fonctionne donc pas comme un espace fixe, il devient un dispositif adaptable, dont l'organisation varie selon l'évaluation préalable du risque.

Cette logique apparaît déjà dans les *UEFA Safety and Security Regulations (2006)*. Le règlement montre que la sécurité d'un match ne se limite pas au moment de la rencontre. Celle-ci doit être préparée en amont, en coopération avec les autorités publiques, à travers l'organisation de la sécurité, la séparation des spectateurs et la gestion de leur arrivée comme de leur sortie. L'ouverture des portes, par exemple, doit être adaptée au nombre de spectateurs attendus, aux horaires d'arrivée des différents groupes et aux mesures prévues autour du stade (*UEFA Safety and Security Regulations, 2006*). Le match est donc pensé avant son déroulement comme une situation à organiser et à sécuriser.

Les enjeux de sécurité dépassent largement l'intérieur du stade. Les risques peuvent aussi se former dans les abords, dans les transports ou dans les lieux de rassemblement, notamment lors des derbys, des déplacements de supporters considérés comme sensibles ou des affrontements organisés (Struniawski, 2020). Cette approche permet de comprendre que le stade ne fonctionne pas comme un espace isolé. Il agit comme le centre d'un dispositif de sécurité plus large, qui commence avant l'entrée des supporters et se prolonge après la fin du match.

Cette préparation illustre bien le déplacement analysé dans les parties précédentes. Dans une logique strictement réactive, le dispositif se renforcerait surtout après un incident. Dans une logique anticipatrice, au contraire, le match est préparé à partir d'une probabilité de désordre. Les rivalités, les antécédents, le nombre de supporters visiteurs ou le contexte particulier de la rencontre deviennent des éléments à partir desquels le niveau de contrôle est ajusté. Le risque n'est donc pas seulement constaté mais il est évalué à l'avance et intégré dans l'organisation concrète du stade (Castel, 1983).

Cette logique n'est toutefois pas neutre, elle peut conduire à traiter certains publics comme problématiques avant même qu'ils n'aient commis un acte. C'est pourquoi il faut éviter de présenter la gestion du risque comme une simple amélioration technique de la sécurité. Elle traduit aussi une manière de gouverner les supporters à partir de catégories anticipées. Le contrôle social ne porte alors plus uniquement sur le désordre réalisé mais sur des situations considérées comme potentiellement dangereuses.

## **2.2. Repérer et suivre les groupes**

Cette gestion anticipée repose ensuite sur la production d'informations concernant les supporters. Le stade ne fait pas seulement face à une foule anonyme, certains groupes sont connus, certains déplacements sont observés et certaines rivalités sont suivies dans le temps.

C'est ici que le rôle des *spotters* devient particulièrement important.

En Angleterre, à partir de la fin des années 1980, la gestion du hooliganisme s'appuie de plus en plus sur le renseignement policier.

La création de la *National Football Intelligence Unit* permet de centraliser les informations fournies par les vidéos et par les *spotters*, c'est-à-dire des policiers spécialisés dans le football, attachés à une équipe et chargés de suivre ses supporters ( Mignon, 1996).

Cette évolution montre que le contrôle ne se limite plus à surveiller ce qu'il se passe dans le stade le jour du match. Il repose aussi sur une connaissance accumulée des groupes, de leurs habitudes, de leurs déplacements et de leur réputation. L'étude sur les *spotters* ou *Dedicated Football Officers* montre que leur rôle ne peut pas être réduit à une simple surveillance des supporters considérés comme dangereux. Ces policiers spécialisés participent bien à l'évaluation du risque mais ils jouent aussi un rôle de dialogue, de légitimation de l'action policière et de désescalade. Leur connaissance des groupes leur permet de mieux interpréter les situations et d'éviter que l'ensemble d'une foule soit traité comme menaçant (Hope et al., 2023).

C'est important car cela montre que la gestion anticipée du hooliganisme ne passe pas uniquement par des formes de contrôle dur, comme l'interdiction ou la coercition. Elle peut aussi reposer sur une connaissance relationnelle des supporters. Le *spotter* incarne alors une forme particulière de contrôle. Ce dernier observe, reconnaît et évalue mais peut aussi dialoguer, calmer une tension ou aider à adapter la réponse policière à la situation réelle (Hope et al., 2023).

Une approche fondée sur le dialogue peut améliorer l'évaluation du risque, faciliter la communication avec les supporters et réduire le recours à la coercition. L'intérêt de cette approche est qu'elle ne nie pas l'existence des risques mais qu'elle évite de traiter la foule comme un bloc homogène. Elle cherche au contraire à distinguer les comportements, à maintenir la légitimité de la police et à empêcher que l'intervention policière elle-même ne produise de l'escalade (Stott, West et Radburn, 2018).

Le renseignement et le dialogue apparaissent donc comme deux dimensions complémentaires de l'anticipation. D'un côté, les autorités cherchent à identifier les groupes et les situations susceptibles de poser problème. De l'autre, elles doivent éviter que cette anticipation ne se transforme en stigmatisation généralisée.

C'est précisément cette tension qui rend le stade intéressant pour analyser le changement de paradigme. Le contrôle devient plus anticipateur et plus informé, mais il doit aussi rester proportionné pour ne pas produire lui-même le désordre qu'il prétend éviter.

### **2.3. Agir avant l'incident**

La logique anticipatrice se traduit enfin par des mesures qui interviennent avant même qu'un incident ne se produise dans le stade. Il peut s'agir de limiter la vente de billets, d'encadrer les supporters visiteurs, d'organiser des itinéraires spécifiques, de retenir temporairement certains groupes après le match ou encore d'interdire l'accès au stade à certaines personnes. Ces mesures montrent très clairement que le contrôle ne vise plus seulement la sanction d'un acte passé, mais la neutralisation d'un risque futur (Tsoukala, Pearson et Coenen, 2016).

Les foules de football ont fait l'objet d'une régulation croissante en Europe et les États ont développé des instruments juridiques parfois hybrides, mêlant logique civile, administrative et pénale (Tsoukala, Pearson et Coenen, 2016). Les auteurs soulignent aussi que ces réponses touchent directement aux libertés civiles et aux droits fondamentaux, notamment lorsqu'elles s'appliquent à des supporters seulement suspectés d'être impliqués, ou susceptibles de l'être, dans des désordres liés au football.

La lutte contre le hooliganisme peut être pensée comme un laboratoire de mesures restrictives de liberté à des fins de contrôle social. Les pouvoirs publics ont multiplié les instruments permettant de limiter ou d'interdire l'accès de supporters au stade, de contrôler leurs déplacements, de suspendre certains groupes ou encore de les dissoudre. Ces mesures peuvent restreindre la liberté d'aller et venir (Touillier, 2020).

Cette évolution illustre parfaitement le changement de paradigme. Dans une logique pénale classique, l'intervention se justifie par une infraction commise. Dans la gestion contemporaine du hooliganisme, l'intervention peut se justifier par le risque attribué à une personne, à un groupe ou à un déplacement.

Il faut toutefois rester nuancé. Ces mesures peuvent répondre à des nécessités pratiques réelles, notamment lorsqu'il existe des antécédents de violences ou des rivalités fortes. Mais elles peuvent aussi produire des effets problématiques lorsqu'elles généralisent la suspicion à l'ensemble d'un groupe de supporters.

Ces mesures de sécurité sont souvent contestées par les supporters, notamment lorsqu'elles sont perçues comme une criminalisation de pratiques supportéristes ordinaires ou comme une limitation excessive de leur liberté d'expression et de déplacement (Kossakowski et Ludvigsen, 2025).

La gestion anticipée des publics à risque apparaît donc comme une dimension centrale du contrôle social contemporain dans les stades. Elle permet d'adapter le dispositif de sécurité avant le match, de suivre certains groupes, de dialoguer avec les supporters mais aussi de restreindre l'accès ou les déplacements lorsque le risque est jugé trop important.

Elle prolonge ainsi le point précédent, le stade n'est pas seulement organisé pour rendre les publics contrôlables, il est aussi modulé selon le niveau de risque attribué aux matchs, aux groupes et aux trajectoires de supporters.

Ce point confirme donc que la gestion du hooliganisme ne repose plus principalement sur une logique d'intervention après coup. Elle s'inscrit dans une nouvelle temporalité. Le match est préparé, les publics sont évalués et les dispositifs sont ajustés avant que le désordre ne se produise. Cette logique permet de comprendre pourquoi le stade fonctionne comme un révélateur du changement de paradigme du contrôle social. Mais elle montre aussi que cette transformation ne repose pas uniquement sur des dispositifs matériels ou juridiques. Elle dépend d'une pluralité d'acteurs qui coopèrent, se coordonnent et parfois se disputent la définition même de la sécurité. C'est cette coproduction du contrôle qu'il faut maintenant analyser.

### **3. Une sécurité coproduite autour du stade**

Après l'analyse des dispositifs de filtrage et d'anticipation, il faut maintenant se tourner vers les acteurs qui les mettent en œuvre. La sécurité d'un match ne relève plus seulement de l'État ou de la police mais d'une coordination plus large entre différents intervenants.

#### **3.1. De la police au réseau d'acteurs**

La gestion contemporaine de la sécurité dans les stades ne peut plus être comprise à partir d'un modèle simple dans lequel la police publique surveillerait seule une foule de supporters.

Les grands rassemblements sont devenus des espaces où se redéfinissent les rapports entre acteurs publics et privés (Diaz, 2003). Ce qui relevait autrefois plus directement d'un savoir policier et étatique fait désormais l'objet d'une répartition plus complexe des responsabilités.

Dans le cas des stades, cette évolution se voit très concrètement. L'État conserve un rôle central dans le maintien de l'ordre mais l'organisateur, le club, les sociétés de sécurité privée et les gestionnaires du stade participent aussi à la production de la sécurité.

Cette idée rejoint directement la notion de *plural policing*. L'ordre lors des matchs est produit par une pluralité d'acteurs plutôt que par la police seule (Rodas, 2011). Son apport est particulièrement utile car elle ne se limite pas à opposer police publique et sécurité privée. Elle montre que la sécurité du stade ne dépend pas uniquement des acteurs officiels. Elle se construit aussi à travers l'organisation interne du stade et les pratiques des supporters eux-mêmes. Ceux-ci ne sont donc pas seulement des publics à contrôler, dans certaines situations, ils participent aussi à l'autorégulation de l'ordre en tribune.

Cette lecture permet de nuancer l'idée d'un contrôle uniquement vertical. Le stade contemporain reste évidemment un espace fortement encadré mais son fonctionnement dépend d'une série de relais pratiques. Les stadiers accueillent, orientent, contrôlent et interviennent dans les premières interactions avec le public. Les responsables sécurité coordonnent les informations et les consignes. La police intervient plus directement lorsque l'ordre public est menacé. Les organisateurs et les instances sportives fixent le cadre à respecter. La sécurité du stade apparaît donc moins comme une chaîne hiérarchique simple que comme un réseau d'interventions complémentaires (Rodas, 2011).

La sécurité du tournoi s'est construite autour d'une coopération entre l'État, la Fédération française de football, EURO 2016 SAS, l'UEFA, les autorités locales et les acteurs privés de sécurité (Khoury, 2016). Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de répartir les tâches, mais de construire une stratégie commune. Dans les grands événements footballistiques, la sécurité n'est plus simplement ajoutée au match de l'extérieur ; elle devient une dimension centrale de son organisation. (Khoury, 2016).

Cette évolution est aussi visible dans les textes européens récents. La gestion contemporaine des événements sportifs repose de plus en plus sur une articulation entre safety, security et service (Byrne et Ludvigsen, 2023). Cette approche est intéressante parce qu'elle évite de réduire le supporter à une menace. Elle rappelle que la sécurité doit aussi passer par l'accueil, l'information, l'engagement et le respect des droits des spectateurs. La logique contemporaine n'est donc pas seulement celle du contrôle plus intense, elle est aussi celle d'une gestion plus intégrée où l'expérience du public devient elle-même un élément de sécurité.

La pluralisation du contrôle ne veut donc pas dire que la sécurité devient seulement privée. Elle montre plutôt que la police agit désormais dans un réseau plus large, aux côtés d'autres acteurs qui participent à l'organisation de l'ordre autour du match. Le stade devient alors un espace de gouvernance sécuritaire, où le contrôle repose sur la coordination entre plusieurs intervenants.

### **3.2. Une coordination nécessaire mais fragile**

Cette coproduction de la sécurité ne doit cependant pas être idéalisée. Le fait que plusieurs acteurs interviennent ne garantit pas automatiquement une meilleure sécurité. Au contraire, la pluralisation peut aussi rendre le contrôle plus complexe parce qu'elle multiplie les niveaux de décision, les responsabilités et les interprétations possibles d'une même situation. La question n'est donc pas seulement de savoir qui participe à la sécurité mais aussi comment ces acteurs se coordonnent, comment ils se transmettent l'information et comment ils appliquent concrètement les règles (Viot et al., 2025).

En théorie, le règlement définit ce qui est permis, interdit ou toléré. En pratique, les stadiers doivent composer avec des situations concrètes : files d'attente, objets interdits, palpations, drapeaux, tambours, sacs ou comportements de supporters qui ne correspondent pas toujours parfaitement aux règles prévues.

Le contrôle n'est donc pas seulement une application mécanique d'un règlement. Il suppose des ajustements, des négociations et parfois des compromis.

Ce point montre que la sécurité du stade ne repose pas uniquement sur des dispositifs techniques ou juridiques. Elle dépend aussi du jugement pratique des acteurs de terrain (Diaz, 2003). Un stadier peut appliquer strictement une consigne et provoquer une tension ou au contraire adapter son comportement pour éviter une escalade. De la même manière, une présence policière visible peut rassurer certains spectateurs mais être perçue par d'autres comme une provocation voire même une stigmatisation.

La coproduction de la sécurité peut apparaître comme une réponse pragmatique à la complexité des grands rassemblements mais elle ne signifie pas nécessairement une sécurité plus transparente (Diaz, 2003). Lorsque plusieurs acteurs interviennent, les responsabilités peuvent devenir moins lisibles. Il devient parfois difficile de savoir qui décide réellement, qui donne les consignes, qui assume les erreurs et selon quelles priorités la sécurité est organisée. Cette question est particulièrement importante dans le stade car les décisions prises au nom de la sécurité ont des effets directs sur la suite de la rencontre.

Les politiques de sécurité dans les stades européens ont contribué à l'extension d'un réseau de contrôle touchant non seulement les comportements criminels, mais aussi des conduites considérées comme déviantes ou suspectes (Tsoukala, 2007). Cette analyse rappelle que la coproduction de la sécurité n'est pas neutre : plus les acteurs se multiplient, plus le contrôle peut devenir diffus et difficile à contester. La pluralisation peut donc renforcer l'efficacité opérationnelle mais elle peut aussi fragiliser les garanties individuelles si elle ne s'accompagne pas d'un contrôle démocratique clair (Loader, 2000).

Il ne faut donc pas présenter la sécurité coproduite comme une solution parfaite. Elle est à la fois nécessaire et ambivalente. Nécessaire, parce qu'un match de football contemporain mobilise des enjeux qui dépassent largement la seule intervention policière. Ambivalente, parce que cette multiplication d'acteurs peut produire des zones grises (Loader, 2000 ; Diaz, 2003).

Cette dernière dimension complète les deux points précédents. Le stade contemporain n'est pas seulement un espace matériellement organisé, ni seulement un lieu où le risque est anticipé. Il est aussi un espace de coordination entre acteurs multiples, où la sécurité est produite à travers un réseau public-privé. C'est précisément cette combinaison qui permet de comprendre pourquoi le stade constitue un révélateur du changement de paradigme du contrôle social. Le contrôle n'y apparaît plus comme une simple intervention de l'État après un désordre mais bien comme une organisation collective et distribuée de la sécurité.

Cette coproduction du contrôle permet donc de comprendre que le stade concentre les trois transformations étudiées ici. Il organise les corps dans l'espace, il anticipe les risques avant l'incident et il mobilise une pluralité d'acteurs pour produire la sécurité. C'est en ce sens qu'il peut être compris comme un laboratoire du contrôle social contemporain

Cependant, une certaine fragilité apparaît également dans la manière dont les supporters perçoivent ces dispositifs. Le contrôle contemporain du stade ne s'impose pas à un public totalement passif. La sécurité constitue elle-même un terrain de contestation dans les cultures supportéristes. Les supporters ne réagissent pas seulement aux résultats sportifs ou à la commercialisation du football. Ils contestent aussi la surveillance jugée excessive et les restrictions perçues comme disproportionnées à leur égard (Lee Ludvigsen, 2023).

Cette nuance évite de présenter les supporters uniquement comme les objets d'un contrôle institutionnel. Ils peuvent aussi produire un discours critique sur ce contrôle, en contestant la manière dont ils sont catégorisés comme publics à risque.

Pour autant, cette relation entre supporters et institutions n'est pas nécessairement conflictuelle. Une approche policière fondée sur le dialogue peut améliorer la perception de légitimité de la police par les supporters (Havelund et al., 2016). Dans ce modèle, les policiers dialoguent avec les groupes avant et pendant le match, facilitent certains déplacements ou rassemblements et utilisent ces échanges pour ajuster l'évaluation du risque. La sécurité ne repose donc pas seulement sur la surveillance ou la contrainte, elle peut aussi passer par une relation plus négociée avec les supporters (Havelund et al., 2016).

La relation entre police et supporters se déplace aussi vers les espaces numériques. Les comptes policiers consacrés au football en Angleterre sont utilisés pour informer les supporters, orienter leurs déplacements et communiquer sur les comportements attendus (Ralph, Aitken et Robinson, 2024). Cependant, les auteurs montrent aussi que cette communication reste souvent limitée. La police informe les supporters mais elle ne dialogue pas toujours réellement avec eux. Cela montre l'ambivalence de cette évolution.

Le contrôle paraît plus souple et plus moderne, notamment grâce aux outils numériques, mais il reste largement organisé par les institutions qui continuent à gérer les supporters comme un public à encadrer (Ralph, Aitken et Robinson, 2024). Ainsi, la coproduction de la sécurité ne concerne pas seulement la coordination entre institutions. Elle transforme aussi la relation entre les supporters et les autorités. C'est précisément cette tension qui permet de comprendre le stade comme un espace concret du changement de paradigme du contrôle social. Nous faisons face à un lieu où la sécurité est organisée en amont, mais aussi discutée, négociée et parfois contestée par ceux qui en font l'expérience.

## **Conclusion**

Ce mémoire avait pour objectif de comprendre comment la gestion du hooliganisme dans les stades de football permet d'observer un changement plus large dans les formes contemporaines du contrôle social. À partir de cette question, il ne s'agissait pas seulement d'étudier les violences liées au football en elles-mêmes mais plutôt d'analyser ce que les réponses apportées à ces violences révèlent des transformations actuelles de la sécurité et de la gestion des publics.

L'analyse a d'abord montré que le hooliganisme ne peut pas être compris comme un phénomène soudain ou extérieur au monde du football. Il s'inscrit dans une histoire plus longue, marquée par la transformation du football en spectacle de masse et par l'organisation progressive de certains groupes de supporters. Les violences liées au football existaient déjà auparavant mais le hooliganisme moderne se distingue par une structuration plus forte des groupes et par l'importance donnée à la rivalité. Cette première étape était donc nécessaire pour éviter une lecture trop simpliste du phénomène. Le hooliganisme ne relève pas seulement d'actes violents isolés, il constitue aussi une forme sociale située qui se construit à l'intérieur même de l'univers du football.

Cependant, le hooliganisme n'est pas seulement devenu visible parce qu'il existait. Il l'est aussi devenu parce qu'il a été raconté, médiatisé et progressivement présenté comme une figure du désordre. Les médias et les discours politiques ont joué un rôle central dans cette transformation. À travers la figure du hooligan, ce ne sont pas uniquement des comportements violents qui sont désignés, c'est aussi un certain type de public qui est présenté comme dangereux pour l'ordre social. Cette construction symbolique a contribué à transformer le hooliganisme en problème public. Elle a rendu le phénomène plus identifiable et donc plus facilement saisissable par les autorités. En ce sens, le hooliganisme est devenu un objet de contrôle avant même d'être pleinement stabilisé comme catégorie d'intervention publique.

Le tournant des années 1980 marque ensuite un moment décisif. Les drames de cette période, et en particulier celui du Heysel, ont profondément modifié la manière de penser la sécurité dans le football.

Le hooliganisme n'est alors plus seulement perçu comme un désordre médiatisé ou moralement condamné mais comme un enjeu d'ordre public nécessitant des réponses politiques durables. Cette politisation a ouvert la voie à une sécurisation croissante du football en adoptant toute une série de réformes entourant une rencontre de football. Le stade devient alors progressivement un lieu où s'expérimentent des formes de contrôle plus ciblées et plus organisées. C'est à ce niveau que la mutation du paradigme apparaît le plus clairement. Le contrôle du hooliganisme ne repose plus uniquement sur une logique disciplinaire classique, centrée sur la surveillance directe et la sanction après l'acte. Ce modèle reste présent, notamment dans la manière dont le stade répartit les corps mais il ne suffit plus à expliquer les formes contemporaines de gestion du football. Le contrôle ne se contente plus d'encadrer une foule déjà présente, il cherche désormais à agir avant que le désordre ne se produise.

La montée d'une rationalité actuarielle permet de comprendre ce déplacement. Les supporters, les matchs ou les déplacements sont de plus en plus pensés à travers le langage du risque. On parle de supporters « à risque », de matchs « à risque », de déplacements « sensibles ». Le problème n'est donc plus seulement de savoir qui a commis une violence mais aussi qui est susceptible d'en produire une, dans quel contexte, avec quelle probabilité et selon quelles conditions. Cette logique apparaît très concrètement dans l'organisation du stade. Celui-ci ne peut plus être pensé comme un simple lieu d'accueil du public. Le contrôle ne commence pas seulement dans les tribunes, au moment où un comportement pose problème. Il intervient déjà en amont, à travers l'organisation des accès, la séparation des publics et les dispositifs permettant d'identifier certains supporters.

Pour autant, cette transformation ne correspond pas à une rupture totale avec les formes plus anciennes de contrôle. Le stade contemporain conserve une dimension disciplinaire, puisqu'il organise l'espace et encadre les conduites. Mais cette logique se combine désormais avec une gestion plus anticipée du risque et avec une sécurité produite par plusieurs acteurs. Le changement de paradigme ne signifie donc pas qu'un modèle aurait entièrement remplacé un autre. Il renvoie plutôt à une recomposition, dans laquelle les anciennes formes de contrôle persistent tout en étant intégrées à des dispositifs plus orientés vers l'anticipation et la gestion des publics considérés comme sensibles.

Cette pluralisation est une dimension essentielle, la sécurité d'un match ne relève plus uniquement de l'État ou de la police. Elle est coproduite par un ensemble d'acteurs aux rôles différents : autorités publiques, policiers, organisateurs, clubs, UEFA, sociétés privées, stewards, spotters et parfois représentants de supporters. Cette évolution rend la gestion du hooliganisme plus coordonnée mais aussi plus complexe. Elle pose des questions importantes en matière de responsabilité : qui décide réellement ? Qui définit le risque ? Qui assume les erreurs ? Qui contrôle les acteurs du contrôle ? La pluralisation ne doit donc pas être idéalisée. Elle peut améliorer l'adaptation des dispositifs mais peut aussi rendre le pouvoir plus diffus et plus difficile à contester.

C'est là que se situe l'enjeu critique principal de ce mémoire. La gestion contemporaine du hooliganisme peut répondre à des nécessités réelles. Les violences existent, certains déplacements peuvent être sensibles, certains matchs nécessitent une préparation particulière et la sécurité du public doit évidemment être garantie. À ce titre, il est important de distinguer la sécurité au sens de la *safety* et de la *security*. Dans les stades contemporains, ces deux dimensions sont étroitement liées mais leur articulation peut aussi justifier une extension des dispositifs de contrôle. Il serait donc trop simple de dénoncer l'ensemble des dispositifs sécuritaires comme s'ils n'étaient que des instruments de répression. Mais il serait tout aussi problématique de les présenter comme de simples solutions techniques et neutres. Ces dispositifs produisent des effets sociaux. Ils classent les publics, définissent certains groupes comme dangereux, restreignent parfois des libertés, modifient l'expérience du match et transforment la place des supporters dans le football.

La gestion du hooliganisme montre donc une tension importante. D'un côté, il est nécessaire d'assurer la sécurité des matchs et d'éviter certains débordements. De l'autre, cette volonté d'agir avant l'incident peut conduire à surveiller plus largement certains supporters, parfois en raison de leur appartenance à un groupe ou de leur présence dans une situation jugée sensible. Le problème n'est donc pas seulement de savoir si ces dispositifs sont efficaces. Il est aussi de comprendre ce qu'ils changent dans la manière de considérer les supporters. Ceux-ci peuvent alors être vus moins comme des spectateurs ordinaires que comme des publics à risque qu'il faudrait encadrer en permanence.

L'étude des contestations de supporters montre d'ailleurs que ces publics ne sont pas simplement passifs face à ces transformations. Ils peuvent contester les restrictions, dénoncer une surveillance excessive, critiquer leur assimilation à des groupes dangereux ou revendiquer une autre manière d'être considérés par les institutions. Cette dimension est importante car elle rappelle que le contrôle social n'est jamais unilatéral. Il se construit aussi dans des négociations autour de ce qui est jugé acceptable ou non au nom de la sécurité.

Il est donc possible de répondre à la question de recherche de la manière suivante, la gestion du hooliganisme dans les stades de football témoigne d'une sorte de changement de paradigme parce qu'elle révèle le passage d'un contrôle principalement centré sur l'acte commis vers un contrôle davantage orienté vers l'anticipation du risque. Ce déplacement ne signifie pas que les anciennes formes de surveillance ou de sanction disparaissent. Il montre plutôt qu'elles s'inscrivent désormais dans une logique plus large, où les supporters, les matchs et les déplacements sont évalués avant même l'apparition d'un désordre.

Le stade apparaît alors comme un lieu particulièrement révélateur des transformations du contrôle social contemporain. Il permet d'observer, dans un espace concret, comment la sécurité ne repose plus seulement sur la réaction à un incident, mais aussi sur l'organisation en amont des publics et des situations jugées sensibles. Il faut toutefois éviter de présenter cette évolution comme une rupture totale. Les formes anciennes d'encadrement restent présentes dans les stades mais elles s'inscrivent désormais dans une organisation plus large, pensée avant même le déroulement du match. C'est ce déplacement qui rend la gestion du hooliganisme intéressante, elle montre comment un problème sportif peut devenir un terrain d'observation des transformations du contrôle social.

L'enjeu n'est donc pas seulement de savoir si ces dispositifs sont efficaces. Il est aussi de comprendre ce qu'ils changent dans la manière de considérer les supporters. Lorsqu'un public est encadré à partir du risque qu'il est supposé représenter, sa place dans le stade n'est plus tout à fait la même. Il reste un spectateur mais devient aussi un public à surveiller, à orienter et parfois à limiter. Cette tension entre protection du public et encadrement anticipé des supporters constitue l'un des principaux enseignements de ce mémoire.

## **Bibliographie**

BRUNON-ERNST Anne, Le Panoptique des pauvres. Jeremy Bentham et la réforme de l'assistance en Angleterre, postface de Jean-Pierre Cléro, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2007, 270 p., 25 €. (2007). *Revue du MAUSS*, 29(1), 587i-603i. <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0587i>

Al-Quadhi, A., & Khalid, S. (2025). A Ticket Booking and Verification App for the Al-Wehda Stadium using Facial Recognition Technology. *Applied Information Technology And Computer Science*, 6(1), 644-662.

Bernache-Assollant, I. (2010). Stratégies de gestion identitaire et supporterisme ultra: Une revue critique selon la perspective de l'identité sociale. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, 69(1), 3-22. <https://doi.org/10.3917/sm.069.0003>

Bodin, D., Robène, L., & Héas, S. (2005). Le hooliganisme entre genèse et modernité. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 85(1), 61-83. <https://doi.org/10.3917/ving.085.0061>

Bodin, D., Robène, L., & Héas, S. (2007). Les femmes hooligans : Paralogisme ou réalité sociale éludée ? *Movement & Sport Sciences*, 62(3), 37-55. <https://doi.org/10.3917/sm.062.0037>

Bouquet, B. (2012). Analyse critique du concept de contrôle social : Intérêts, limites et risques. *Vie sociale*, (n° 1), 17-28. <https://doi.org/10.3917/vsoc.121.0015>

Bozzo-Rey, M. (2011). Le droit comme système de contrôle social. *Revue d'études benthamiennes*, (8). <https://doi.org/10.4000/etudes-benthamiennes.295>

Brunon-Ernst, A. (2007). Les métamorphoses panoptiques : De Foucault à Bentham. *Cahiers critiques de philosophie*, 4(2), 61-71. <https://doi.org/10.3917/ccp.004.0061>

Budka, P. (2013). *Football fan communities and identity construction : Past and present of “ Ultras Rapid ” as sociocultural phenomenon*. [https://www.academia.edu/82777952/Football\\_fan\\_communities\\_and\\_identity\\_construction\\_Past\\_and\\_present\\_of\\_Ultras\\_Rapid\\_as\\_sociocultural\\_phenomenon](https://www.academia.edu/82777952/Football_fan_communities_and_identity_construction_Past_and_present_of_Ultras_Rapid_as_sociocultural_phenomenon)

- Byrne, S., & Ludvigsen, J. A. L. (2023). The Duty of Engagement : An Analysis of the 2016 European Convention on an Integrated Safety, Security and Service Approach at Football Matches and Other Events. *Entertainment and Sports Law Journal*, 21, 1-12. <https://doi.org/10.16997/eslj.1410>
- Castel, R. (1983). *De la dangerosité au risque*. <https://doi.org/10.3406/arss.1983.2192>
- Cauchie, J.-F., & Chantraine, G. (2005). De l'usage du risque dans le gouvernement du crime. *Champ Pénal, Champ pénal*, 2. <https://doi.org/10.4000/champpenal.80>
- Chauvière, M. (2017). La question du contrôle social chez Robert Castel: Relecture d'un texte de 1987. *Sciences & Actions Sociales*, 6(1), 132-143. <https://doi.org/10.3917/sas.006.0132>
- Chekroun, P. (2008). Le contrôle social : Les réactions à la déviance et leurs déterminants. *Rev Electronique Psychol Soc*, 3, 71-80.
- Clarke, R. V. (1983). Situational Crime Prevention : Its Theoretical Basis and Practical Scope. *Crime and Justice*, 4, 225-256. <https://doi.org/10.1086/449090>
- Cohen, S. (2011). *Folk Devils and Moral Panics*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203828250>
- Delatour, G., Laclémence, P., Calcei, D., & Mazri, C. (2015, janvier). Système de gestion de la sécurité : Quel espace critique pour la décision d'anticipation ? *Congrès Lambda Mu 19 de Maîtrise des Risques et Sûreté de Fonctionnement*. Congrès Lambda Mu 19 de Maîtrise des Risques et Sûreté de Fonctionnement, Dijon, 21-23 Octobre 2014. <https://doi.org/10.4267/2042/56122>
- Diaz, F. (2003). « coproduction » de la sécurité : Une nouvelle forme de l'interventionnisme étatique pour une meilleure sécurité du public ? (le cas de grands rassemblements de populations en france). *Déviance et Société*, 27(4), 429-458. <https://doi.org/10.3917/ds.274.0429>
- Dunning, E., Murphy, P., & Williams, J. (2014). *The Roots of Football Hooliganism : An Historical and Sociological Study* (p. 273). <https://doi.org/10.4324/9781315772875>

- Egbert, S., & Krasmann, S. (2020). Predictive policing : Not yet, but soon preemptive? *Policing and Society*, 30(8), 905-919. <https://doi.org/10.1080/10439463.2019.1611821>
- Feeley, M. M., & Simon, J. (1992). THE NEW PENOLOGY : NOTES ON THE EMERGING STRATEGY OF CORRECTIONS AND ITS IMPLICATIONS\*. *Criminology*, 30(4), 449-474. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1992.tb01112.x>
- Ferguson, A. (2019). Predictive Policing Theory. *Contributions to Books*. [https://digitalcommons.wcl.american.edu/facsch\\_bk\\_contributions/105](https://digitalcommons.wcl.american.edu/facsch_bk_contributions/105)
- Fornel, M. de. (1993). Violence, sport et discours médiatique : L'exemple de la tragédie du Heysel. *Réseaux*, 57(1), 29-47.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et Punir*.
- Frosdick, S. (2010). Policing, Safety and Security in Public Assembly Facilities. *International Journal of Police Science & Management*, 12(1), 81-89. <https://doi.org/10.1350/ijps.2010.12.1.161>
- Garland, D. (2008). On the concept of moral panic. *Crime, Media, Culture*, 4(1), 9-30. <https://doi.org/10.1177/1741659007087270>
- GeKo. (2019). Quand le stade déborde sur le mouvement social:Une histoire politique des supporters. *Revue du Crieur*, 12(1), 36-47. <https://doi.org/10.3917/crieu.012.0036>
- Giulianotti, R. (1994). Social Identity and Public Order Political and Academic Discourses on Football Violence. In *Football, Violence and Social Identity*. Routledge.
- Havelund, J., Lauritsen, M., Joern, L., & Rasmussen, K. (2016). Not All Cops Are Bastards—Danish Football Supporters' Perception of Dialogue Policing. *European Police Science and Research Bulletin*, 15, 59-66.
- Hope, M., Radburn, M., & Stott, C. (2023). Police discretion and the role of the 'spotter' within football crowd policing : Risk assessment, engagement, legitimacy and de-escalation. *Policing and Society*, 33(5), 485-500. <https://doi.org/10.1080/10439463.2023.2173193>

- Hortonéda, J. (2005). Sécurité, territoire, population et Naissance de la biopolitique de Michel Foucault Contrechamp. *Empan*, 59(3), 61-70. <https://doi.org/10.3917/empa.059.0061>
- Hourcade, N. (2002). La place des supporters dans le monde du football. *Pouvoirs*, 101(2), 75-87. <https://doi.org/10.3917/pouv.101.0075>
- Hourcade, N. (2010). Principes et problèmes de la politique de lutte contre le hooliganisme en France. *Archives de politique criminelle*, n° 32, 123. <https://doi.org/10.3917/apc.032.0123>
- Hourcade, N. (2020). Les politiques de gestion des supporters de football en France : De la « tolérance zéro » à une articulation entre répression et prévention ? *Archives de politique criminelle*, 42(1), 155-171. <https://doi.org/10.3917/apc.042.0155>
- Hutchins, B., & Andrejevcic, M. (2021). Olympian Surveillance : Sports Stadiums and the Normalization of Biometric Monitoring. *International Journal of Communication*, 15, 20-20.
- Icard, V., Lemaire, É., & Maillard, J. de. (2024). Les recompositions du gouvernement de la sécurité. Dans l'ombre de la pluralisation du policing. *Revue française d'administration publique*, 185(1), 7-23. <https://doi.org/10.3917/rfap.185.0009>
- Jones, B. (2024). Casual culture and football hooligan autobiographies : Popular memory, working-class men and racialised masculinities in deindustrialising Britain, 1970s–1990s. *Contemporary British History*, 38(1), 95-117. <https://doi.org/10.1080/13619462.2023.2278534>
- Jones, T., & Newburn, T. (Éds.). (2006). *Plural Policing : A Comparative Perspective*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203001790>
- Jouet, M. (2022). Foucault, prison, and human rights : A dialectic of theory and criminal justice reform. *Theoretical Criminology*, 26(2), 202-223. <https://doi.org/10.1177/13624806211015968>
- Kelly, M. G. E. (2015). Discipline is control : Foucault contra Deleuze. *New Formations*, 84, 148-162. <https://doi.org/10.3898/NewF:84/85.07.2015>

- Khoury, Z. (2016). La sécurité de l'Euro 2016 de football. *Sécurité et stratégie*, 23(3), 7-15.  
<https://doi.org/10.3917/sestr.023.0007>
- Kossakowski, R., & Ludvigsen, J. A. L. (2025). European football fans' resistance and protest in the face of legal restrictions : Towards a typology and continued research agenda. *International Review for the Sociology of Sport*, 60(7), 1333-1352.  
<https://doi.org/10.1177/10126902251321120>
- Lee Ludvigsen, J. A. (2023). Football fans' contestations over security : Between offline and online fan spaces and channels. *Sport in Society*, 26(10), 1685-1700.  
<https://doi.org/10.1080/17430437.2023.2183848>
- Lianos, M. (2003). Social Control after Foucault. *Surveillance and Society*, 1.
- Lianos, M., & Douglas, M. (2001). Danger et régression du contrôle social : Des valeurs aux processus. *Déviance et Société*, 25(2), 147-164. <https://doi.org/10.3917/ds.252.0147>
- Loader, I. (2000). Plural Policing and Democratic Governance. *Social & Legal Studies*, 9(3), 323-345. <https://doi.org/10.1177/096466390000900301>
- Lu pour vous: (2001). *Droit et société*, n°49(3), 959-987.  
<https://doi.org/10.3917/drs.049.0959>
- Mary, P. (2001). Pénalité et gestion des risques : Vers une justice « actuarielle » en Europe ? *Déviance et Société*, 25(1), 33-51. <https://doi.org/10.3917/ds.251.0033>
- Mignon, P. (2010). *Les hooliganismes*.
- Mignon, P. (1996). La lutte contre le hooliganisme : Comparaisons européennes. *Les cahiers de la Sécurité Intérieure*, (26), 92-107.
- Millet, M. (2012). Quelle politique pénale pour les violences de supporters amateurs ? *Archives de politique criminelle*, n° 34(1), 267-285. Cairn.info.  
<https://doi.org/10.3917/apc.034.0267>

Ottaviani, D. (2003). Foucault - Deleuze : De la discipline au contrôle. In E. Da Silva (Éd.), *Lectures de Michel Foucault. Volume 2 : Foucault et la philosophie* (p. 59-73). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.1217>

(PDF) Le Contrôle Social après Foucault. (2003). *ResearchGate*. Consulté 15 mai 2026, à l'adresse

[https://www.researchgate.net/publication/255601257\\_Le\\_Contrôle\\_Social\\_après\\_Foucault](https://www.researchgate.net/publication/255601257_Le_Contrôle_Social_après_Foucault)

Union of European Football Associations. (2006). *UEFA safety and security regulations: Edition 2006*. UEFA.

Ralph, L., Aitken, A., & Robinson, P. (2024). Police engagement with football fans online during the English 2022/23 season. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 18, paae102. <https://doi.org/10.1093/police/paae102>

Rodas, A. A. (2011). *Plural policing in action : Exploring the nature of security networks in English and Australian stadiums* [Thesis, UNSW Sydney]. <https://doi.org/10.26190/unsworks/15319>

Rousseaux, X. (2017). Contrôle social: Un concept pertinent pour la recherche historique ? *Hypothèses*, 20(1), 237-247. <https://doi.org/10.3917/hyp.161.0237>

Slingeneyer, T. (2010). The new penology : A grid for analyzing the transformations of penal discourses, techniques and objectives. *Champ pénal, Vol. IV*. <https://doi.org/10.4000/champpenal.7798>

Spaaij, R. (2006). *Understanding Football Hooliganism : A Comparison of Six Western European Football Clubs*. Amsterdam University Press.

Spaaij, R. (2007). Football hooliganism as a transnational phenomenon : Past and present analysis: A critique – More specificity and less generality. *The International Journal of the History of Sport*, 24(4), 411-431. <https://doi.org/10.1080/09523360601157156>

Spaaij, R. (2008). Men Like Us, Boys Like Them. *Journal of Sport and Social Issues*, 32(4), 369. <https://doi.org/10.1177/0193723508324082>

- Spaaij, R. (2013). Risk, security and technology : Governing football supporters in the twenty-first century. *Sport in Society*, 16(2), 167-183. <https://doi.org/10.1080/17430437.2013.776249>
- Steen, R. (2015). Interwoven tragedies : Hillsborough, Heysel and denial. *Sport in Society*, 19, 1-13. <https://doi.org/10.1080/17430437.2015.1079011>
- Stott, C., Adang, O., Livingstone, A., & Schreiber, M. (2008). Tackling football hooliganism : A quantitative study of public order, policing and crowd psychology. *Psychology, Public Policy, and Law*, 14(2), 115-141. <https://doi.org/10.1037/a0013419>
- Stott, C., West, O., & Radburn, M. (2018). Policing football ‘risk’? A participant action research case study of a liaison-based approach to ‘public order’. *Policing and Society*, 28(1), 1-16. <https://doi.org/10.1080/10439463.2015.1126267>
- Struniawski, J. (2020). The Safety Concept for Football Matches. *Internal Security*, 12(2), 41-54. <https://doi.org/10.5604/01.3001.0014.6673>
- Testa, A. (2018). The All-Seeing Eye of State Surveillance in the Italian Football (Soccer) Terraces : The Case Study of the Football Fan Card. *Surveillance & Society*, 16(1), 69-83. <https://doi.org/10.24908/ss.v16i1.6796>
- Touillier, M. (2020). La lutte contre l’hooliganisme : Derrière la cause sportive, un « laboratoire » pour le déploiement de mesures restrictives de liberté à des fins de contrôle social ? *Archives de politique criminelle*, 42(1), 143-153. <https://doi.org/10.3917/apc.042.0143>
- Tsoukala, A. (2003). Les nouvelles politiques de contrôle du hooliganisme en Europe : De la fusion sécuritaire au multipositionnement de la menace. *Cultures & Conflits*, (51), Article 51. <https://doi.org/10.4000/conflits.961>
- Tsoukala, A. (2007). *Security policies and human rights in European football stadia*. Centre for European Policy Studies.
- Tsoukala, A., Pearson, G., & Coenen, P. (2016). *Legal Responses to Football Hooliganism in Europe*. <https://doi.org/10.1007/978-94-6265-108-1>

Turner, M., & Lee Ludvigsen, J. A. (2023). Theorizing surveillance and social spacing through football: The fan-opticon and beyond. *Sociology Compass*, 17(2), e13055. <https://doi.org/10.1111/soc4.13055>

Viot, P., Basile, B., November, V., & Maksim, H.-N. (2025). *Gérer la sécurité dans les stades : Entre ordre prescrit et logiques situationnelles*.

Virta, S. (2002). Local security management: Policing through networks. *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 25, 190-200. <https://doi.org/10.1108/13639510210417962>

Delmotte Maxime

Juin 2026

## **Hooliganisme et contrôle social : l'analyse d'un changement de paradigme à partir du cas des stades de football**

Promoteur: Professeur Vincent Francis

La gestion du hooliganisme au sein des stades de football connaît une transformation progressive. D'abord inscrit dans l'histoire du football et du supportérisme, le hooliganisme a progressivement été construit comme un problème public appelant des réponses sécuritaires durables. Ce mémoire montre que sa gestion témoigne d'un changement de paradigme dans les formes contemporaines du contrôle social. Le stade reste un espace surveillé et encadré mais cette logique s'inscrit désormais dans une organisation plus large, tournée vers l'anticipation du risque. Les supporters ne sont plus seulement considérés à partir de leurs actes mais aussi à partir des situations dans lesquelles ils sont susceptibles de produire du désordre. Cette évolution s'accompagne d'une sécurité davantage partagée entre les institutions publiques et les acteurs du football. Le stade constitue donc un lieu privilégié pour observer les transformations actuelles du contrôle social mais également les tensions qu'elles produisent dans la manière de considérer les supporters.